

Défense de la langue française

Le français est une langue
merveilleuse, qui permet
acuité et justesse.

Florence Delay
de l'Académie française

promotion et rayonnement



N° 284
9 €
2^e trimestre 2022

Ni laxisme
ni purisme
ISSN 1250-7164 (imprimé)
ISSN 2805-1025 (en ligne)

Anniversaires 2022

Littérature

1522 Naissance de Joachim du Bellay



23 octobre 1872

Mort de Théophile Gautier



15 janvier 1622 Naissance de Molière



18 novembre 1922
Mort de Marcel Proust



26 mai 1822

Naissance d'Edmond de Goncourt



14 août 1972 Mort de Jules Romains



Extraits du *Calendrier 2022* de France Mémoire, « qui compte cinquante-deux dates anniversaires, sur des personnages, des œuvres et des évènements marquants de l'histoire de France. Chaque anniversaire est accompagné d'un dossier historique original à découvrir sur le site internet de France Mémoire, avec des articles, des galeries d'images, des entretiens audio mais aussi des actualités... ».

« Depuis janvier 2021, la mission des commémorations nationales est assurée par l'Institut de France, qui a créé le service France Mémoire placé sous l'autorité du chancelier Xavier Darcos et dirigé par l'historien Yves Bruley, vice-président de l'École pratique des hautes études. »

Défense de la langue française



N° 284
avril - mai - juin 2022

Du président

- 2 À Laurent Pernot.
Xavier Darcos,
de l'Académie française

Le français dans le monde

- 6 Langue de la diplomatie.
Alain Sulmon
- 8 En Algérie.
Régine Dautry
- 10 Francophonie.
Alain Sulmon
- 11 Les brèves.
Françoise Merle

Les langues de l'Europe

- 14 Présidence
du Conseil de l'UE.
Véronique Likforman

Le français en France

Vocabulaire

- 17 L'Académie gardienne
de la langue.
Gilles Fau
- 18 Mots en péril.
Gilles Fau
- 19 Acceptions
et mots nouveaux.
Gilles Fau
- 20 Les mots en famille.
Philippe Le Pape
- 22 Bizarre, bizarre...
Jacques Groleau

- 24 Glanures lexicales.
Gilles Fau
- 26 De dictionnaires
en dictionnaires.
Jean Pruvost.
- 29 Attention : faux frères!
Francis Rouard
- 31 À éviter.
Christian Tremblay

Jeux

- 31 Vocabuliste.
Jean Laquerbe
- 32 Trouvez l'auteur.
Jean Laquerbe
- 33 Mots croisés de Melchior.
Jean Laquerbe

Style et grammaire

- 34 Nous l'écrivions jadis.
Jean Tournemille
- 36 L'orthographe, c'est facile !
Jean-Pierre Colignon
- 37 Trois verbes en un.
Alain Sulmon
- 39 Le saviez-vous ?
Jean-Pierre Colignon
André Choplin

Humeur / humour

- 43 Barbarismes à la mode.
Michel Mourlet
- 45 Mon jardin contemporain.
Bernard Leconte
- 46 Joséphine Baker.
Jean-Jacques Noirot

- 47 Inclusivisme à rebours ?
Jean-Pierre Colignon
- 48 Mode des mots (1).
Pierre Gusdorf
- 49 Ah ! L'impact...
Jean-Michel Luéza
- 50 Réathlétisation.
Maurice Véret

Comprendre et agir

- 51 Mots inappropriés.
Bertrand Kempf
- 52 De l'onomatopée.
Marcienne Martin
- 54 Prix Nerval-Goethe.
Claire de Oliveira
- 56 Riposte terminologique.
Marceau Déchamps
- 57 Tableau d'horreurs.
Marceau Déchamps
- 58 Tableau d'honneur.
Marceau Déchamps
- 59 Sous-entendu...
Marceau Déchamps

Feuilleton

- 62 *Collèges*

Nouvelles publications

- 64 *Monika Romani*
Jacques Dhaussy
Pierre Gusdorf
Marcienne Martin

I à XIV Vie de l'association

À Laurent Pernot

Notre président, Xavier Darcos, chancelier de l'Institut, a accueilli notre invité d'honneur, le 2 avril, au déjeuner qui, au palais du Luxembourg, a suivi l'assemblée générale de l'Association.



Il me revient de dire un petit mot sur Laurent Pernot. Enfin, « petit », si j'ose dire, car il est difficile d'être succinct sur une telle personnalité. Mais je vais essayer d'être bref.

Laurent Pernot est mon confrère, puisqu'il est membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Reconnaissons d'emblée qu'il est fort embarrassant de faire un discours ou de tenir un propos liminaire sur le spécialiste des discours et des propos liminaires. On doit veiller à son expression !

Laurent Pernot, comme vous le savez, est un spécialiste des grands orateurs de l'Antiquité, tant grecque que romaine ; un spécialiste de la rhétorique, notamment de Démosthène et de Cicéron. Démosthène, disait-on, se mettait des cailloux dans la bouche pour s'entraîner à articuler et à bien parler. Mais nous avons proposé, pour qu'il ne parle pas la bouche pleine, que Laurent Pernot parle d'abord et que nous déjeunions ensuite.

Laurent Pernot a travaillé sur des questions extrêmement subtiles et notamment sur la question du sous-entendu auquel il a consacré une étude, il y a quelques années, dans un livre brillant que, comme beaucoup d'entre nous, j'ai lu très attentivement. Il va y revenir devant nous. [Voir p. 59.]

Ce n'est pas très difficile, avouons-le, de faire l'éloge de la carrière de Laurent Pernot, un normalien, un agrégé de lettres, un pensionnaire de la fondation Thiers, aujourd'hui professeur de grec à l'université de Strasbourg et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Bref un *cursus honorum* absolument parfait.

Ses ouvrages font autorité, mais ils sont souvent plus inattendus qu'on ne croit. D'abord, évidemment, ce sont des ouvrages savants, qui relèvent d'une érudition extrêmement poussée, comme le prouve ce recueil, paru chez Vrin, qui résume tous ses travaux, intitulé *Confluences de la philosophie et de la rhétorique grecques**, un livre qui ne doit pas être simplement composé de sous-entendus. Laurent Pernot y fait preuve d'une capacité de synthèse tout à fait étonnante, comme dans sa *Rhétorique dans l'Antiquité***, livre fréquenté par tous les étudiants, par ceux qui se présentent à l'agrégation, un ouvrage de référence.

Mais à côté de ce travail de fond, on trouve chez cet éminent savant, cet érudit, ce professeur, beaucoup de facéties. Vous vous en rendez compte quand vous lisez son *Art du sous-entendu****. Vous le verrez aussi quand vous vous intéresserez à son tout dernier ouvrage – que j'ai lu ce week-end : *La Fièvre des urnes, 2 500 ans de passions électorales*****. C'est évidemment un livre d'actualité, mais il montre à quel point cette actualité est une répétition et un éternel retour. Il cherche dans la littérature des illustrations de cette fièvre des urnes, de cette « passion », mot-clé de son livre, qui accompagne ou engendre les « fièvres électorales ». En même temps, il montre que cette passion des urnes est une force qui guide l'humanité, qui conditionne notre relation à autrui, notre insertion ou notre engagement dans la société. Il y fait référence

* 2022, 536 pages, 48 €.

** *La Rhétorique dans l'Antiquité* (Le Livre de Poche, 2000, 352 p., 8,90 €).

*** *L'Art du sous-entendu* (Fayard, 2018, 340 p., 19 €).

**** Éditions de l'Observatoire, 2022, 180 pages, 19 €.

à Cicéron, à Shakespeare, à Stendhal, à Tocqueville et même à Emmanuel Macron. Le dernier chapitre s'intitule d'ailleurs « En marche vers la réélection ». Rassurez-vous, il s'agit de Montaigne. Je connais assez l'esprit facétieux de Laurent Pernot pour penser qu'il nous a poussés à hésiter à la première lecture de ce titre. À propos de Montaigne, il s'agit bien du deuxième mandat de celui-ci comme maire de Bordeaux. Nous serons bientôt renseignés sur la réalité de cette prophétie.

En juin dernier, Laurent Pernot avait accepté, à ma demande, de participer au quatrième centenaire de la naissance de La Fontaine et nous avons organisé une conférence à plusieurs voix où chaque Académie donnait l'occasion à l'un de ses membres de commenter une fable. Laurent Pernot avait choisi « Contre ceux qui ont le goût difficile ». De cette fable assez délicate, il avait montré les différents niveaux de rhétorique. Le sujet véritable de ce texte permettait de faire des comparaisons, notamment entre les diverses déclarations de candidature à la réélection de trois présidents de la République, chacun ayant choisi un niveau de style : élevé, moyen ou bas, sans pour autant conclure sinon par l'un de ses sous-entendus dont il maîtrise parfaitement l'art. On attendait la conclusion : quel style permettra de l'emporter ?

Je suis très heureux que Défense de la langue française ait sollicité Laurent Pernot. C'est un immense savant, mais c'est aussi un homme avisé, plein d'esprit et sympathique. Pour moi, il est l'incarnation de l'honnête homme, de ce que Cicéron puis Quintilien définissaient comme l'orateur parfait : « *Vir bonus, dicendi peritus* », « l'homme de bien, capable de parler ». Vous allez le vérifier tout de suite.

Vous avez la parole, mon cher Laurent.

Xavier Darcos

Chancelier de l'Institut de France

Le

français

dans le

monde

Langue de la diplomatie

Le français a longtemps été considéré comme la langue de la diplomatie internationale. Pensons au fameux congrès de Vienne qui réunit tous les grands d'Europe après la défaite de Napoléon, du 18 septembre 1814 au 9 juin 1815, où furent redéfinies les frontières du Vieux Continent. Tous les échanges et toutes les discussions se firent exclusivement en français, tout comme la rédaction du traité de Paris (du premier, en 1814, au second, en 1815) qui mit un point final aux négociations.

Évidemment, aujourd'hui, certains considèrent que c'est la seule puissance française qui explique cette prédominance diplomatique et qui, comme le dit Jean d'Ormesson, permit au français de « *régner sur l'Europe qui régnait sur le monde* ». Tous les pays d'Europe, en effet, ont adopté le français comme langue diplomatique pendant près de deux siècles et il en reste encore quelque chose puisque, par exemple, le Vatican a gardé le français pour ses relations diplomatiques officielles, ce qui lui confère la qualité de pays francophone au sein de l'ONU.

Pourtant, cette explication que le français s'était affirmé par la seule position hégémonique de la nation qui le parlait est partielle, sinon partielle. Ainsi, en 1905, le traité qui mit fin à la guerre russo-japonaise et qui fut signé aux États-Unis à Portsmouth, fut aussi rédigé en français. Pourquoi utiliser le français et non une des trois langues des pays protagonistes (le japonais, le russe ou l'anglais, la langue du pays médiateur) dans des régions du monde où le français n'était pas, loin de là, prépondérant ?

Il faut savoir que, dans les relations internationales, un seul texte a valeur officielle, celui qui est rédigé dans la langue retenue par les instances concernées. Les autres publications ne sont que des traductions et toute contestation ou précision sera analysée à l'aune

du seul texte officiel. Le recours à la langue française n'était pas seulement dû à la domination présumée de notre langue mais aussi à sa précision légendaire empêchant toute interprétation divergente ultérieure.

C'est depuis le milieu du ^{xx}e siècle que notre langue a commencé à perdre son statut au profit de l'anglais dans les relations internationales. On peut le regretter, car des ambiguïtés ont pu se produire du fait du manque de précision dans certains traités ou certaines résolutions non rédigés en français.

En particulier, l'abondance des mots de liaison dans la langue française caractérise son incomparable précision ainsi que l'ordre des mots dans la phrase : ainsi *NATO* (*North Atlantic Treaty Organization*) devient en français OTAN. Notez l'apparition des déterminants *du* et *de* (*Organisation du traité de l'Atlantique nord*), qui précisent de manière explicite la relation entre les mots, en particulier face à l'anglais où les termes ne font que se juxtaposer et dans le sens inverse du français.

Et voici justement venir un exemple de dérive due à un manque de précision : la résolution 242 de l'Organisation des Nations unies qui concerne les territoires occupés par Israël en Palestine à la suite de la guerre des Six Jours en 1967 et qui stipule en anglais : « *Withdrawal of Israel armed forces from territories occupied in the recent conflict* ». Or cette phrase est ambiguë et peut être comprise de deux manières : *withdrawal... from territories occupied* peut en effet signifier « retrait de territoires occupés », c'est-à-dire « d'une partie de ces territoires », et c'est bien ce qu'affirment les Israéliens, ou bien « retrait des territoires occupés », c'est-à-dire « de la totalité des territoires occupés », et c'est évidemment ce que soutiennent les Palestiniens ; en français, une telle imprécision, délibérée ou non, aurait été impossible, grâce au simple déterminant *de* ou *des*.

Israël considère avoir respecté cette résolution en se retirant du Sinaï et de la bande de Gaza, tout en restant maître de la Cisjordanie (que les Israéliens appellent la Judée-Samarie – les mots ont leur

importance) et du Golan, et en y installant de nombreuses colonies, rendant ainsi quasi impossible la création d'un État palestinien indépendant, au grand dam des Palestiniens.

Si la résolution avait été rédigée en français, comme tous les traités internationaux depuis la paix de Nimègue jusqu'à la Première Guerre mondiale, nous n'en serions peut-être pas là. Comme pour le nez de Cléopâtre, grâce à la précision de la langue française, grâce à de simples mots de liaison, la face du monde eût pu en être changée, et le foyer de tension mondiale permanente due à la situation des Palestiniens, évité.

Alain Sulmon

Délégation du Gard

En Algérie

Le français par le théâtre

L'Association des professeurs de langues vivantes et la Coordination nationale des enseignants de français en Algérie se sont associées à la rentrée scolaire 2021 pour mener à bien un projet commun : l'enseignement du français langue étrangère par le théâtre. Il s'agit, par ce moyen, de faire découvrir aux enseignants de français (primaire et secondaire) des activités innovantes et collaboratives, et ainsi de favoriser le renouvellement des pratiques pédagogiques. Le théâtre mobilise les élèves autour d'une réalisation collective, leur permet de mutualiser leurs compétences et de développer leur aptitude à s'exprimer en français.

Ce projet s'inscrit dans les objectifs de la Coordination qui souhaite valoriser le contexte pédagogique francophone en Algérie. Il promeut le rôle de l'Association qui est d'œuvrer pour la rencontre et la promotion des langues vivantes, étrangères ou régionales. Il comporte deux volets : une formation à l'utilisation pédagogique du théâtre et un Festival de théâtre. La formation est proposée par l'Association à un groupe d'une vingtaine d'enseignants sur la plateforme Zoom. Elle est animée par une spécialiste de la didactique du théâtre. L'objectif est de découvrir les outils de l'acteur et de donner aux participants les moyens de les réinvestir dans leur enseignement.

Les enseignants ont ainsi la possibilité de monter une pièce de théâtre avec leurs élèves. La formation permet d'aborder l'entrée dans l'œuvre dramatique, les différents stades du montage d'une représentation ainsi que la scénarisation d'un texte littéraire. Il est prévu de se concentrer sur les *Fables* de La Fontaine qui figurent dans le programme algérien cette année scolaire.

Le deuxième temps du projet est le Festival de théâtre que la Coordination organisera en juillet 2022 – une première en Algérie. À l'heure où nous écrivons ces lignes, plusieurs professeurs ont d'ores et déjà choisi l'œuvre qu'ils comptent représenter avec leurs élèves. Les partenaires réfléchissent au mode de mise en valeur de ces pièces sur la plateforme Zoom.

Régine Dautry (APLV)

À titre de promotion : chaque abonné cité dans la revue reçoit deux exemplaires supplémentaires de *DLF*.

Francophonie

Création de l'Alliance des patronats francophones

À Tunis le 22 mars 2022, les présidents des patronats de 27 pays francophones ont signé les statuts portant création de l'Alliance des patronats francophones. La création de l'Alliance intervient six mois après la tenue de la première Rencontre des entrepreneurs francophones. Elle manifeste la prise de conscience du poids de l'espace économique francophone et la détermination des patronats à bâtir une francophonie économique concrète autour des entreprises. L'objectif est de développer le volume d'affaires entre les économies francophones.

Le français est aujourd'hui la troisième langue d'affaires dans le monde. Au total, les 54 pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie représentent 14 % de la population mondiale, 16 % du PIB, près de 14 % des ressources minières et énergétiques et 20 % du commerce. Selon Jacques Attali, deux pays partageant des liens linguistiques tendent à échanger environ 65 % de biens et services de plus que s'ils n'en avaient pas.

La première réunion de l'Alliance a permis de lancer sept groupes de travail sur les thématiques des infrastructures et grands projets, de la libre circulation des biens, services et personnes, de la transition écologique et de la responsabilité sociale et environnementale, de la finance, de la facilitation des investissements, de la formation et du numérique.

Le prochain rendez-vous majeur de l'Alliance est prévu à Abidjan en octobre pour la tenue de la REF 2022, qui permettra de présenter les premiers résultats de six mois d'action. Les patronats francophones auront également l'occasion de se retrouver en novembre 2022 à Djerba, lors du 18^e Sommet de la Francophonie, organisé par l'OIF.

La rédaction

Les brèves

de la Francophonie — de chez nous — et d'ailleurs

—

Canada

Le 20 mars, Journée internationale de la Francophonie, et à l'occasion du 47^e anniversaire d'Impératif français, le prix Prestige Impératif français 2022 a été décerné à Fred Pellerin, conteur, scénariste et chanteur, et à Frédéric Lacroix, chercheur et chroniqueur.

• Le festival L'Outaouais en fête se tiendra à Gatineau (Québec), du 23 au 26 juin.

• La neuvième vidéo sur la langue française et la francophonie, de Charles Xavier Durand, peut être visionnée sur le site d'Impératif français.

• Le IX^e Congrès international d'épidémiologie aura lieu à Québec du 18 au 20 août. Thème : « Épidémiologie et santé publique : union des forces en francophonie ».

—

Belgique

• Professeur à l'université d'Anvers, Patrick Dendale a mis en ligne une base bibliographique libre d'accès sans mot de passe. Lexicales renferme déjà plus de 5 800 références d'études portant sur le lexique ou la grammaire.

• La Maison de la Francité,

à Bruxelles, annonce la reprise de toutes les activités : dîners et rencontres littéraires, spectacles, tables de conversation, jeux de langage, écriture (romans, nouvelles), etc.

• Les 50^{es} Championnats du monde de Scrabble francophone se dérouleront à Louvain-la-Neuve, du 22 au 30 juillet.

• La 17^e édition du CFTL* se tiendra du 12 au 16 septembre à Louvain.

• Le 37^e Festival international du film francophone de Namur aura lieu du 30 septembre au 7 octobre.

—

Italie

Le 36^e congrès du CIÉF* aura lieu à Trente, du 20 au 26 juin. Thème : « Zones de contact, zones de conflit – convergences et divergences francophones ».

—

États-Unis

Le premier congrès de l'AATF* depuis 2019 se tiendra du 11 au 14 juillet 2022 à La Nouvelle-Orléans et aura pour thème « Laissez les bons temps rouler : Explorer la diversité du monde francophone ».

—

France

• L'agrément, accordé par les ministères de la Justice et de la Culture, a été renouvelé pour trois ans, à compter du 15 mai 2022, à quatre associations de défense de la langue française : l'AFAL*, ALF*, DLF et FFA*. Agrément « pour exercer les droits reconnus à la partie civile en ce qui concerne les infractions aux dispositions des articles 2, 3, 4, 6, 7 et 10 de la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française ».

• Le 18^e Marathon des mots aura lieu du 23 au 30 juin dans 50 communes de la Région Occitanie et de l'agglomération toulousaine. Sont programmés plus de 170 rendez-vous littéraires et musicaux.

• Le 8^e Congrès mondial de linguistique française aura lieu du 4 au 8 juillet à l'université d'Orléans.

• Les Francofolies de La Rochelle se tiendront du 13 au 17 juillet.

• En mémoire des soldats acadiens débarqués sur notre sol le 6 juin 1944, la 17^e Semaine acadienne se tiendra du 7 au 15 août à Courseulles-sur-Mer et

autres villes de la Côte de Nacre.

• Le Festival du film francophone d'Angoulême se tiendra du 23 au 28 août et fêtera ses quinze ans.

• Le congrès de la Société francophone de psychogériatrie et de psychiatrie aura lieu à Limoges le 15 et le 16 septembre.

• Les XXVII^{es} Actualités du Pharo auront lieu à Marseille du 5 au 7 octobre. Thème de ces rencontres francophones de médecine et de santé publique tropicales : « Alerte et réponse face aux crises sanitaires : place des systèmes d'information ». (Participation possible à distance.)

—
Royaume-Uni

Le congrès annuel de l'AFLS* aura lieu du 18 au 20 juillet à Exeter. Thème : « Le français au contact des cultures ».

• Les 8 et 9 septembre, c'est en ligne que se tiendra le congrès annuel de l'ASMCF*. Thème : « Présence, absence, hybridité : perspectives d'avenir des études françaises et francophones ».

—
Roumanie

La direction Europe centrale et orientale de l'AUF* et la Bibliothèque centrale universitaire Carol I de Bucarest proposent, chaque dernier

jeudi du mois, une conférence en français aux étudiants des filières francophones universitaires et à tous les francophiles. « Ces conférences se veulent un lieu de rencontre et de discussions entre les milieux socio-économique, culturel, diplomatique et les jeunes. »

—
Ruanda

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie se réunira en session plénière à Kigali, du 6 au 9 juillet.

—
Maroc

Les 49^{es} Assises internationales de la presse francophone se tiendront du 25 au 27 juillet, à Benguerir et par visioconférence. Thème : « Leadership féminin au sein des médias, rôle des médias dans le renforcement du leadership des femmes ».

—
Suisse

• Le Livre sur les quais aura lieu à Morges, du 2 au 4 septembre, sous la présidence d'honneur d'Alain Mabanckou. L'hôte d'honneur est l'Islande et la maison d'édition invitée est La Baconnière.

• Le 18^e Festival du film français d'Helvétie sera organisé à Bienne, du 14 au 18 septembre.

—
Liban

L'ALEF* organise une formation pour les enseignants de français du secondaire et du supérieur, à Beyrouth, le 22 septembre. Sujet : « La bande dessinée et l'écriture créative en FLE* ».

Françoise Merle

*AATF

American Association of Teachers of French (Association américaine des professeurs de français)

*AFAL

Association francophone d'amitié et de liaison

*AFLS

Association for the French Language Studies (Association pour l'étude de la langue française)

*ALEF

Association libanaise des enseignants de français

*ALF

Avenir de la langue française

*ASMCF

Association for the Study of Modern and Contemporary France (Association pour l'étude de la France moderne et contemporaine)

*AUF

Agence universitaire de la Francophonie

*CFTL

Congrès francophone de techniques Laser

*CIÉF

Conseil international d'études francophones

*FFA

Forum francophone des affaires

*FLE

Français langue étrangère

Les

langues

de

l'Europe

Présidence du Conseil de l'UE

Pour la première fois depuis quatorze ans, la France, le pays de l'UE le plus conscient peut-être de l'enjeu du multilinguisme, assure la présidence du Conseil de l'Union européenne, du 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Ces six mois de présidence peuvent-ils remédier à l'omniprésence du pseudo-anglais dans l'Union ?

On peut être un rien sceptique sans être défaitiste : présidence française ou pas, l'Europe s'obstine à parler anglais quand bien même il doit rester au Parlement européen une vingtaine de députés dont c'est la langue maternelle, alors que les francophones sont environ 80, et les germanophones à peu près 120.

Les raisons en sont ubuesques quand on y réfléchit : c'est plus économique... parce que c'est « la langue des robots ». Tout un symbole de l'UE qui risque de perdre son âme en même temps que ses langues.

Pourtant, avec la présidence de la France, on note des avancées. Discrètes, peu médiatisées, mais réelles.

La plus importante sans doute, une « Conférence sur la diversité linguistique au sein de l'Union européenne » s'est tenue à Pau en mars 2022, un événement organisé dans le cadre de la présidence française¹.

Son objectif était de « *favoriser la réflexion et les échanges [...] sur les enjeux de plurilinguisme et de multilinguisme en Europe* ».

S'il est encourageant de constater une prise de conscience, ce n'est pas la première ! Mais cette fois, un optimisme mesuré est permis. La conférence avait été préparée dès 2021 par un rapport, portant sur la diversité linguistique dans les institutions européennes et au sein des États membres ; un groupe de personnalités indépendantes présidé par le professeur Christian Lequesne l'avait rédigé, en vue de la

présidence française de l'UE : « Diversité linguistique et langue française en Europe », disponible en ligne².

Il est impossible d'en résumer ici les presque 200 pages – en français, le souligner n'a rien d'une boutade –, auxquelles s'ajoute un résumé dans toutes les langues officielles de l'Europe.

On notera cependant, entre autres remarques dont on ne peut que se réjouir, que les 24 langues de l'Union sont garantes de la démocratie européenne (DLF et ses partenaires le répètent depuis longtemps), qu'il n'est pas trop tard pour relancer le multilinguisme dans les institutions européennes (ouf ! on entend souvent le contraire), qu'il est indispensable de mettre l'accent sur la diversité linguistique pour rapprocher les citoyens des institutions européennes... Voir reconnaître le lien entre abandon des langues et montée des populismes n'est pas anodin, et on apprécie l'emploi d'un langage clair, évitant de dissimuler le manque d'idées sous une langue de bois.

Impression positive confirmée dès la première recommandation : ne pas considérer l'absence de modification du règlement n° 1/1958 comme un alibi pour contourner son application. On n'est guère habitué à voir dénoncer les petits arrangements avec les règlements. Si quelques recommandations resteront des vœux pieux souvent formulés, d'autres répondent à des questions urgentes et peuvent être appliquées.

Il faut que ces recommandations soient prises en compte, que le rapport ne finisse pas aux oubliettes... d'autant que dans l'ensemble il demande le respect des lois existantes.

Véronique Likforman

Délégation DLF Bruxelles-Europe

-
1. Un forum « Innovation, technologies et plurilinguisme » a été organisé par le ministère de la Culture, du 7 au 9 février 2022.
 2. https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/rapportlequesne_complet_avec_couverture_-_10.21_002__cle055dd6-1.pdf.

Le

français

en

France

L'Académie

gardienne de la langue*

SOI-DISANT adj. inv. xv^e siècle. Composé de *soi* et de *disant*, participe présent de *dire*.

Qui se prétend tel ; qui revendique telle identité, tel état. *Le soi-disant héritier, la soi-disant légataire. De soi-disant docteurs.* Parfois advt. *Il a soi-disant été agressé.*

Soi-disant ne s'emploie qu'au sujet d'êtres vivants qui énoncent quelque chose les concernant. Il serait donc abusif de dire « Ce soi-disant avare s'est révélé très généreux » ou « ce soi-disant succès ne lui a profité en rien ».

SOLO n. m. (pluriel *Solos* ou, parfois, *Soli*). xviii^e siècle. Mot italien, issu du latin *solus*, « *seul, unique* ».

MUS. Morceau, passage d'une composition musicale chanté par un seul chanteur, joué par un seul

instrument (on disait autrefois *Récit*). *Jouer un solo. Ce baryton a chanté plusieurs solos. Un solo de harpe, de guitare.* Par anal. Partie d'un ballet exécutée par un seul danseur.

Par ext. En apposition. *Clarinette solo, flûte solo*, etc., musicien qui, dans un orchestre, interprète les passages devant être joués seuls à la clarinette, à la flûte, etc. *Le premier violon solo a traditionnellement un rôle d'autorité sur l'orchestre.*

Loc. *En solo*, comme soliste et, par ext. et fam., sans accompagnement, sans partenaire. *Le batteur joue en solo. Spectacle en solo* ou, ellipt., *spectacle solo* ou, simplement, *solo*, spectacle qui est assuré par un artiste seul sur scène. *Ce comédien a eu un prix pour son solo.* **(On préférera cette expression à l'anglicisme *One man show*.)**

* Extraits du fascicule SÉRÉNITÉ À SOMMAIREMENT (15 janvier 2022) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*.

L'Académie s'est dotée d'un portail numérique consacré aux neuf éditions de son *Dictionnaire* : <https://www.dictionnaire-academie.fr/>.

Mots en péril

HALITUEUX : adj. Couvert d'une douce vapeur comparée à l'haleine qui se condense. Peau halitueuse, chaude et moite de sueur.

« *Telle acrimonie peut estre modérée par la vapeur halitueuse et douce, laquelle est meslée parmi la sueur.* » (Paré.)

MUSOIR : n. m. Pointe extrême d'une digue, d'une jetée ou d'un môle. Tête d'une écluse.

« *Du matin au soir, les quais, les musoirs et les jetées du port de Toulon étaient couverts d'une quantité d'oisifs et de badauds.* » (Hugo.)

PROSOPOPÉE : n. f. Figure par laquelle l'orateur ou l'écrivain fait parler et agir un être inanimé, un animal, une personne absente ou morte.

« *Colomba continua de la sorte pendant quelque temps, s'adressant tantôt au défunt, tantôt à sa famille, quelquefois par une prosopopée fréquente faisant parler le mort lui-même pour consoler ses amis ou leur donner des conseils.* » (Mérimée.)

SCROFULEUX : adj. Atteint de scrofules. **SCROFULE(S)** : n. f. Toute infection chronique banale de la peau et des muqueuses (otites, rhinites, etc.) ou inflammation des ganglions et des articulations.

« *Des calèches dont la longue théorie qui défile au trot dans les deux sens est escortée d'une nuée de petits mendiants, [...] – et les plus misérables vont tout nus mais habillés de croûtes et de scrofules !...* » (Cendrars.)

THÉBAÏDE : n. f. Lieu sauvage, isolé et paisible, où l'on mène une vie retirée et calme.

« *Déjà il rêvait à une thébaïde raffinée, à un désert confortable, à une arche immobile et tiède où il se réfugierait loin de l'incessant déluge de la sottise humaine.* » (Huysmans.)

Gilles Fau

Délégation du Lot

Acceptions et mots nouveaux*

ALERTE MALVEILLANTE (pour *swatting*) : Appel téléphonique anonyme adressé aux services d'urgence ou de secours afin de déclencher leur intervention en leur faisant croire à l'existence d'une infraction ou d'un dommage subi par des personnes ou des biens.

Note : Une alerte malveillante peut avoir pour but de nuire à la personne chez qui l'intervention a lieu ou de piéger les intervenants des services d'urgence ou de secours.

ATTAQUE COLLECTIVE PAR SATURATION DE SERVICE. Forme abrégée : **ACSS** (pour *DDoS attack, distributed denial of service attack*) : Attaque par interruption de service qui consiste à envoyer simultanément des requêtes depuis un grand nombre d'ordinateurs afin de saturer l'accès au service visé.

ESCROQUERIE TÉLÉPHONIQUE (pour *phreaking, telephone hack, telephone hijack*) : Manœuvre frauduleuse consistant à tromper, au moyen d'un appel téléphonique ou d'une intervention dans un réseau téléphonique, une personne afin

d'obtenir d'elle un avantage indu.

Note : L'appel-piège et le branchement sur une ligne téléphonique dans un répartiteur sont des exemples d'escroqueries téléphoniques.

* * *

RÉTROVISEUR NUMÉRIQUE (pour *e-mirror*) : Dispositif de rétrovision comprenant plusieurs écrans qui affichent les images provenant de caméras fixées sur le véhicule.

Note : Le rétroviseur numérique supprime les angles morts et permet une vision large vers l'arrière du véhicule, ce qui contribue à la sécurité. Il améliore l'aérodynamisme du véhicule, les caméras ayant une plus faible résistance à l'air que les rétroviseurs traditionnels.

SYSTÈME DE VUE AÉRIENNE (pour *birdview system*) : Système d'aide à la conduite qui, grâce à des caméras fixées sur le véhicule, reconstitue une vue de dessus de celui-ci et de son environnement immédiat, facilitant ainsi les manœuvres à basse vitesse.

* Extraits de « Vocabulaire des télécommunications » et de « Vocabulaire de l'automobile » publiés au *Journal officiel* respectivement le 19 et le 30 mars 2022. Signalons aussi la publication de « Vocabulaire de la chimie et de la mécanique quantique » et de « Vocabulaire de la biologie » (31 mars et 9 avril 2022). Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission d'enrichissement de la langue française figurent sur le site FranceTerme.

Les mots en famille

Avoir le pied marin...

Le vocabulaire de la mer fait partie de notre quotidien. Pour s'en convaincre, il suffit de lire ce qui suit :

« Aujourd'hui, nos concitoyens en ont assez d'être menés en bateau.

Certains veulent virer de bord pour saborder le gouvernement. Toutefois d'après les sondages, la majorité garde le vent en poupe. Il va falloir mener un travail d'équipe.

L'économie est en panne. La priorité est de renflouer les caisses de l'État si l'on ne veut pas écopier d'un coup de semonce de la banque centrale. Ce serait un véritable coup de Trafalgar. En politique, il vaut mieux avoir le pied marin et garder le cap. Ce n'est pas un scoop ! »

Allons maintenant, à l'abordage !

Le bord est un élément essentiel du vocabulaire de la navigation, il permet de monter à bord, de virer de bord sur tribord (à droite) ou bâbord (à gauche), d'être du même bord, de tenir un journal de bord en faisant avec les moyens du bord.

Le sujet mérite donc d'être abordé. Les linguistes voient ici la racine indo-européenne *bhrdho qui signifie « planche ». Il vous suffit alors de vous rappeler que votre professeur d'anglais vous demandait d'aller à la « planche noire » : go to *the blackboard* !

« Mille millions de mille sabords ! »

Ne quittons pas le bord sans examiner les sabords. Si ceux-ci désignent des « ouvertures dans la coque du navire pour y faire passer les canons », le verbe saborder signifie « faire un trou au-dessous de la ligne de flottaison pour faire couler un bateau ».

En cas de voie d'eau, il faudra alors écopier, verbe créé à partir du mot

écope, de l'ancien francique *skopa*, qui désigne une « petite pelle en bois pour enlever l'eau ».

Le verbe *écoper* a eu aussi le sens de « boire un coup ». Par métaphore, ce verbe a pris alors le sens de « recevoir un coup », d'où le sens d' « *écoper d'une peine* ». Quant au *coup de semonce*, utilisé par les canonnières de marine, c'était un tir à blanc d'avertissement pour forcer le capitaine ennemi à arrêter son navire.

Le *coup de Trafalgar* qui a vu l'anéantissement de la marine française face aux Anglais, en 1805, a entraîné la colère de Napoléon. À la suite de cette bataille navale, alors que l'on dit toujours « Mon général », c'est-à-dire « Monsieur le général », l'empereur aurait décidé de retirer cette marque de déférence à la marine. Pour cette raison, on ne dit plus que : « Amiral ».

Cette information est peut-être un *scoop* pour certains. La version anglaise du mot *écope* évoque l'image de « ramasser » une information, comme on enlève l'eau à fond de cale.

Faut-il pour autant se laisser *mener en bateau* ? Cette expression est une intruse qui n'appartient pas au langage de la mer. Le *bastel* était un instrument de bateleur, utilisé par les saltimbanques pour *monter un bateau* et créer des illusions pour tromper le gogo.

Le vent et les voiles ont toujours joué un rôle essentiel dans la marine.

Si l'on veut *garder le cap*, il vaut mieux *être à la manœuvre* pour avoir vent arrière. Cela permet d'avoir *le vent en poupe* (partie arrière du bateau), même si certains hommes ou femmes politiques veulent être les *figures de proue* de leur parti.

L'essentiel est de ne pas être en *panne* dans les *sondages*. Le mot *panne* que l'on retrouve dans *penne*



dérive du latin *pinna*, « plume de l'oiseau ». L'extrémité de la vergue à antenne rappelle en effet la pointe d'une plume.

Mettre en panne, c'est « manœuvrer pour que les voiles n'aient plus de prise au vent ». Le bateau dérive alors sur son erre. Quant au **sondage**, il est apparenté au mot *sonde*, mot emprunté à l'ancien nordique *sund*, « la mer ». Il désigne dès le XII^e siècle une « ligne lestée d'un plomb pour mesurer la profondeur de l'eau ».

Toutes ces manœuvres sont faites avec l'**équipage**. Le mot **équipe** est issu de **skip**, le « bateau ». Le **skipper** est le pilote du navire.

La démonstration est faite que nous avons tous **le pied marin** au quotidien, il ne reste plus qu'à conclure et à **jeter l'ancre** ou... **l'encre** !

Philippe Le Pape

Délégation de Touraine

Bizarre, bizarre...

Quand le gaz nous ramène au chaos

Bizarre, bizarre, direz-vous : pourquoi le gaz nous « ramènerait-il au chaos » ?

D'abord parce qu'il en vient !

En effet, le mot fut créé à partir de là par Jan Baptist Van Helmont, chimiste, physiologiste et médecin flamand (1577-1644).

Il avait remarqué que le charbon, par sa combustion, exhalait une vapeur, appelée jusqu'alors *hactenus*, « esprit », et il va lui donner le nouveau nom de **gas**, créé d'après le latin *chaos*, mais prononcé [kɑs] en néerlandais.

Ce mot avait déjà un sens éthéré pour les Anciens.

En grec, Χάος, c'était la « béance, le vide qui précéda l'univers », et Chaos est même la personnification du Vide primordial. Selon Hésiode, il est le premier à naître, suivi de Gaïa (la Terre), puis d'Éros. Et dans *Histoire de France et de s'amuser* [de Robert Beauvais, 1964], Dieu s'offre une tasse de chaos.

Mais les Grecs furent précédés par les Hébreux : Χάος était déjà la traduction de la locution génésiaque *tohū we-bohū*, qui fut traduite par Voltaire « la terre était tohu-bohu ».

On voit l'évolution remarquable de ce dernier mot, car son premier sens, c'est vraiment le « chaos avant la création », naturellement conservé par une tradition savante, avant de désigner couramment un « désordre rappelant ce chaos primitif ».

Si le mot grec désigne le chaos primitif, pour les Romains, c'était plutôt « le chaos, la masse confuse dont fut formé l'univers ». Mais au XVII^e siècle, le sens de *chaos* était « vapeur invisible, émanation ».

Et c'est un autre médecin, Jean Le Conte, qui, dans sa traduction des œuvres de Van Helmont, a introduit « gaz » en français, en 1670.

Gaz a donc signifié d'abord « vapeur invisible, émanation », et, depuis 1787, c'est un « corps à l'état de fluide expansible et compressible ». Après avoir nommé le gaz, notre chimiste découvrit le gaz carbonique, qu'il appela « gaz sylvestre », créa le thermomètre et défendit l'efficacité de la poudre de sympathie, « vitriol calciné que l'on faisait agir sur un peu de sang prélevé à un blessé, un malade, pour arrêter l'hémorragie, guérir les plaies ».

Une telle scène n'évoque-t-elle pas la malheureuse actualité de la guerre en Ukraine ?

Et comme elle nous conduit – la France et l'ensemble de l'UE notamment – à l'éventuelle rupture de la fourniture de gaz russe, et à un certain marasme économique, on peut donc dire – malheureusement – que le gaz nous ramène... au chaos !

Jacques Groleau

Glanure lexicale

Pandiculation

Charles-Louis-Fleury Panckoucke (1780-1844) publie le premier dictionnaire médical encyclopédique du XIX^e siècle. Fils de Charles-Joseph (1736-1798), célèbre imprimeur-libraire de l’Ancien Régime, il abandonne en 1807 la carrière de secrétaire de la présidence du Sénat pour se consacrer à de grandes entreprises d’édition.

Pour le *Dictionnaire des sciences médicales*, il fait appel aux plus grandes signatures de l’époque. En plus de 4 000 notices et un peu plus de 200 illustrations, cette publication forte de 60 volumes, de 35 000 pages, tente de faire la synthèse du savoir médical d’une époque qui voit la naissance de la clinique et de l’anatomo-pathologie. Elle rencontre un grand succès commercial qui arrondit la fortune de son promoteur et assure une large promotion de la pensée médicale française.

L’article « Pandiculation » est des plus savoureux.



« Pandiculation : s. f. On appelle ainsi un mouvement violent et gradué d'extension du tronc et des membres au moyen de la contraction successive, et soutenue pendant quelque temps, des muscles extenseurs de ces parties. Ce mouvement, en partie volontaire, et en partie indépendant de la volonté, a été souvent confondu avec le bâillement qui l'accompagne et le suit fréquemment, mais

avec lequel il n'a néanmoins que des rapports assez éloignés, puisque le bâillement est un phénomène appartenant entièrement à la respiration, tandis que les pandiculations sont uniquement le résultat de l'action musculaire. Ce qui a pu donner lieu de confondre ces deux phénomènes vient de ce que l'un et l'autre ont souvent lieu dans les mêmes circonstances et sont déterminés par le même besoin que la nature ressent de réveiller l'action des divers organes, ralentie par une cause quelconque.

Jetés alors dans une sorte d'inertie et de torpeur, ils ont besoin, pour en sortir, d'un effort extraordinaire, d'une sorte de secousse qui, pour les muscles, constitue la pandiculation. Aussi les pandiculations, en faisant cesser l'état plus ou moins pénible où se trouve le système musculaire, en exprimant le sang qui y a séjourné, sont-elles accompagnées d'une sensation agréable et de bien-être général. [...]

Les pandiculations précèdent souvent les accès d'hystérie, d'hypochondrie et de manie. Elles sont presque toujours un des symptômes du début des fièvres, et surtout des accès de fièvres intermittentes.

Dans le cours des maladies, les pandiculations sont toujours d'une augure favorable : elles semblent en effet annoncer ou déterminer une répartition égale, uniforme des forces nerveuse et circulatoire entre tous les organes ; aussi sont-elles particulièrement avantageuses dans les cas où la maladie consiste dans une contraction vicieuse de ces forces sur un organe quelconque, comme dans les phlegmasies internes, les maladies nerveuses, les fièvres ataxiques, etc. »

L'article pandiculation, dans le dictionnaire d'Émile Littré, est logiquement plus synthétique : « Mouvement automatique des bras en haut, avec renversement de la tête et du tronc en arrière, et extension des membres abdominaux. » Le bâillement est un complément quasi indispensable.

Gilles Fau

Délégation du Lot

De dictionnaires en dictionnaires

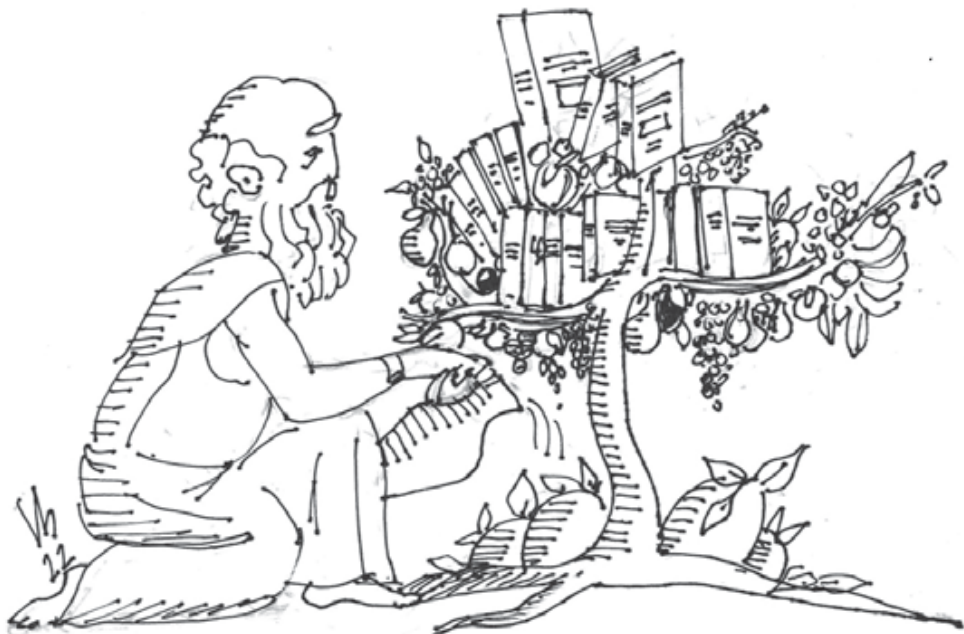
Docteur en pomologie : de la cerise de Sibérie à la poire andouille

D'emblée, précisons-le : un seul *m* suffit pour la « pomologie », science savoureuse dont Théophraste, au IV^e siècle avant Jésus-Christ, doit être institué le pionnier. Il faudra cependant attendre 1828 pour pouvoir, en belle langue française, s'afficher spécialiste de la « pomologie », un mot somme toute récent à l'échelle de l'histoire d'une langue. En rien construit, comme on pourrait l'imaginer à sa seule écoute, sur le mot *pomme* avec ses deux *m*, le terme *pomologie* tient directement son origine du latin *pomum*, synonyme de « fruit » ou d' « arbre fruitier ». Pour rappel, la pomme que l'on croque vient bien également du latin *pomum*, mais les Gaulois en pervertirent le sens pour le restreindre au fruit du pommier, prenant ainsi la place du latin idoine *malum*.

Désignant la partie de l'arboriculture consacrée à l'étude des fruits comestibles, la pomologie accédait de fait à une belle honorabilité en s'illustrant dès 1836 par le titre envié de « docteur en pomologie » autorisant lesdits docteurs à faire partie des « pomologues » distingués. En 1856, la Société pomologique de France, tout juste fondée à Lyon, publiait ainsi un catalogue de fruits dont la dernière édition devait paraître en 1946.

On ne doit pas oublier pour autant que la passion des vergers à rendre toujours plus alléchants en offrant de nouvelles variétés de fruits est presque aussi âgée que le jardin d'Éden et son maudit

serpent. Théophraste, élève d'Aristote, considéré comme notre premier grand botaniste, illustra ainsi dans nos humanités un savoir naissant en rédigeant deux ouvrages qui feront longtemps autorité, qu'il s'agisse de l'*Histoire des plantes* ou des *Causes des plantes*. Un de



ses héritiers les plus brillants sera sans conteste André Leroy, pépiniériste de renom et auteur d'un *Dictionnaire de pomologie* publié de 1867 à 1879, riche de pas moins de six tomes !

Les deux premiers tomes rendent hommage aux poires, de la « poire ananas » à la « poire andouille », ici choisies entre presque mille autres. À la poire qualifiée d'« ananas » d'être « **globuleuse ou turbinée** », « **bosselée et ventrue** », très recommandée pour les fiévreux, pendant que celle assimilée à une « andouille », ainsi fâcheusement ou heureusement dénommée, rappelle les caractéristiques de la charcuterie en raison de « **sa forme allongée, cylindrique, bosselée, un peu plus renflée à la base qu'au sommet** ». Les deux tomes suivants sont consacrés aux pommes, tomes riches de plusieurs centaines de ces fruits injustement associés à Ève, avec par exemple les « **pommes de vieilles maisons** », légèrement comprimées aux pôles et sans doute originaires de l'une des localités ainsi baptisées. Quant à la « **pomme Reine de Sophie** », ce fut le docteur Diel, pomologue allemand, qui, en

1800, préféra à la dénomination originelle, « *winter queen* », « reine d'hiver », celle de « **pomme reine de Sophie** », du nom de la femme du roi d'Angleterre, George III.

Avec le cinquième tome, place est faite aux délectables abricots et cerises. Quel sera notre choix ? L' « **abricot rayé** », « **à joues peu convexes, à sillon bien accusé** », ou bien la cerise « **Gloire de France** » dont, dixit André Leroy, « **le nom trop prétentieux est la seule chose qu'on peut lui reprocher** » ? Enfin, le dernier volume est dévolu aux pêches. À vous de jouer alors pour dénicher le nom le plus attrayant. Pour ma part, j'hésite entre la « **Sanguine de Savoie** » et la « **Pomponette à chair jaune** ». « Je souhaiterais goûter tous ces fruits », susurre le gourmet gourmand. Hélas, c'est le programme d'une vie, lui répond le savant pomologue André Leroy ! Lequel a répertorié 915 variétés de poires, 527 types de pommes, 13 d'abricots, 127 de cerises et 143 variétés de pêches... Le régal des papilles, le royaume des belles désignations, et la gloire d'une étagère de dictionnaires !

Jean Pruvost

La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'étiquette de routage de votre revue.

**Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe.
C'est à cette date que vous aurez à cœur,
nous l'espérons, de renouveler votre
adhésion et votre abonnement.**

Attention : faux frères !

La langue française contient (comme d'autres langues) un certain nombre de **paronymes**, c'est-à-dire des mots très proches (parfois une seule lettre les sépare !), mais qui ne sont pas du tout interchangeables parce qu'ils n'ont pas le même sens. Toutefois, dans la pratique quotidienne, beaucoup de locuteurs les utilisent mal. Voyons cela de plus près...

ABJURER / ADJURER

Abjurer signifie « renier, abandonner solennellement une opinion (à l'origine religieuse) », comme Henri IV abjurant le protestantisme pour pouvoir accéder au trône de France, à la fin du XVI^e siècle.

Adjurer, c'est « supplier quelqu'un, demander instamment quelque chose ».

On en a déduit deux noms communs : **abjuration** et **adjuration**.

ADHÉSION / ADHÉRENCE

L'**adhésion** est « l'action de souscrire à une idée. » On dira ainsi : « Ce consentement vaut adhésion. »

L'**adhérence** désigne « l'état d'un élément tenant à un autre ». En chirurgie, on parle d'*adhérences* pour des accolements anormaux entre tissus. Exemple : « **L'adhérence des statues à leur socle n'est plus optimale.** »

AFFECTION / INFECTION

Les sens médicaux de ces deux mots doivent être bien différenciés.

L'**affection** désigne « n'importe quelle maladie », tandis que l'**infection** renvoie à « l'invasion dans l'organisme de germes pathogènes ».

COLLISION / COLLUSION

Une **collision** est un « choc entre deux corps qui se rencontrent ».

Ainsi parlera-t-on de la collision entre deux voitures. Par extension, ce

terme peut être utilisé pour désigner un conflit violent entre deux personnes : « **La collision des intérêts peut parfois mener à de terribles batailles judiciaires.** »

Une **collusion** est une « entente secrète entre des personnes et préjudiciable à une tierce personne ou à une institution ».

Exemple : « On s’est aperçu qu’il y avait une collusion entre la Mafia et l’État italien. »

Le mot *collusion* a donné naissance à l’adjectif **collusoire**, signifiant « qui est fait par collusion ». On parlera ainsi d’une « transaction collusoire ».

Francis Rouard

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l’un ou l’autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l’envoyer à **DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.**

M. ou M^{me} (*en capitales*)

suggère à Défense de la langue française d’envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

À éviter

Slide. Très prisé des cadres d'entreprise en France et des universitaires français. Les anglophones faisant des exposés assistés par ordinateur, quand ils les font en français, lui préfèrent « **transparents** » ou **diapositives** ou **diaporama**, qui sont les mots employés par tous les logiciels dans leurs versions françaises (Microsoft, LibreOffice ou OpenOffice notamment).

À noter que le terme "slide" a un autre domaine de prédilection, celui de la musique rock où la *guitar slide* ou *slide guitar* est une technique guitaristique particulière.

Christian Tremblay

NDLR : Voir le site : <https://nda.observatoireplurilinguisme.eu>.

Vocabuliste

À vous de trouver la bonne définition*.

1. CHROMISTE

- A. Applicateur de chrome.
- B. Voleur de chrome.
- C. Retoucheur en photogravure.

2. CHRYSOCALE

- A. Alliage de cuivre, d'étain et de zinc, qui imite l'or.
- B. Pierre fine, de couleur jaune à vieil or.
- C. Crise locale exclusivement masculine.

3. CIBORIUM

- A. Lieu de stockage de ciboires réformés.
- B. Baldaquin sur le maître-autel.
- C. Hôtel de maître, dans la Rome décadente.

Jean Laquerbe

* Réponses : 1. C. 2. A. 3. B.

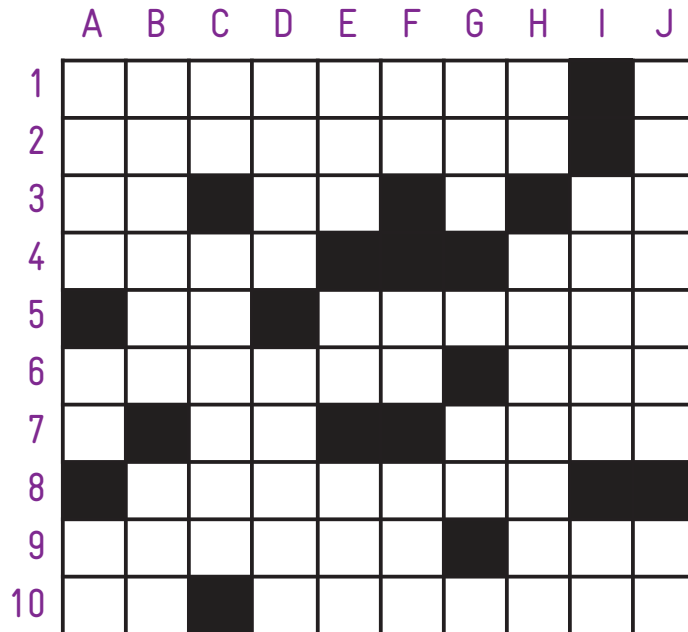
Trouvez l'auteur*

J'ajouterais volontiers que la marche didactique et réglée à laquelle notre langue est assujettie la rend plus propre aux sciences ; et que par les tours et les inversions que le grec, le latin, l'italien, l'anglais, se permettent, ces langues sont plus avantageuses pour les lettres. Que nous pouvons mieux qu'aucun autre peuple faire parler l'esprit, et que le bon sens choisirait la langue française ; mais que l'imagination et les passions donneraient la préférence aux langues anciennes et à celles de nos voisins. Qu'il faut parler français dans la société et dans les écoles de philosophie ; et grec, latin, anglais dans les chaires et sur les théâtres : que notre langue sera celle de la vérité, si jamais elle revient sur la terre ; et que la grecque, la latine, et les autres seront les langues de la fable et du mensonge. Le français est fait pour instruire, éclairer et convaincre ; le grec, le latin, l'italien, l'anglais pour persuader, émouvoir et tromper ; parlez grec, latin, italien au peuple, mais parlez français au sage. [...]

Entre les mains d'un homme ordinaire, le grec, le latin, l'anglais, l'italien ne produiront que des choses communes ; le français produira des miracles sous la plume d'un homme de génie.

* Solution page X.

Mots croisés de Melchior



1. Kant ou Macron.
 2. Petite grenouille verte.
 3. Fin d'infinitif. Opposés sur la boussole. Chlore au labo.
 4. Salle obscure.
L'Eugène des *Mystères de Paris*.
 5. Mot d'enfant. Coupe ou ennuie.
 6. Routier ou ferroviaire, ou internet.
Canton suisse.
 7. Saint raccourci. Inventé.
 8. Godard ou Mélenchon.
 9. Se montra trop économe.
Allez ! à Rome.
 10. Donne le choix. Marchand de vins
ou Dupont-Aignan.
- A. Cantona ou Zemmour. Peu d'eau.
Saint normand.
 - B. Nationale ou Le Pen.
Bridge ou pétanque.
 - C. À moitié. Grands filets de pêche.
 - D. Sainte de Bretagne ou Hidalgo.
Matière de pots.
 - E. Arrivés. Soleil d'Égypte.
Cœur d'Annie.
 - F. Do. De l'or. Bourget ou Genève.
 - G. Attendu au printemps.
Cuivre au labo.
 - H. Morceau de tissu. Protège l'œil.
 - I. Frire ou bouillir. Possessif.
 - J. Lemercier ou Péresse.
Devant lettres ou sciences.

* Solution page X.

Nous l'écrivions jadis

Dans *Défense de la langue française* (n° 25, novembre 1964).

Extrait de l'article intitulé « Merveilles et méfaits de l'ellipse ».

[...] l'*ellipse*, cette excellente figure de grammaire et de style par laquelle on supprime un ou plusieurs mots, dans la langue (parlée ou écrite), qui ne sont point nécessaires à l'intelligence de la phrase ou que le seul usage apprend à suppléer, afin de rendre l'expression plus vive.

Si les slogans actuels la multiplient d'insolite façon, si la langue commerciale, voire administrative, en fait un emploi inconsidéré, est-ce une raison pour la condamner ? Et comment ne voit-on pas d'abord qu'elle s'impose dans la conversation ; dans les formules de politesse courante : « Comment allez-vous ? — *Bien, merci, et vous ?* », la triple ellipse qui marque ces quatre derniers mots : « [Je vais] bien, [je vous re]merci[e], et vous, [comment allez-vous] ? n'est-elle pas claire, commode et utile ?

Il n'empêche qu'il faut laisser à la langue des slogans ces formules comme : *Voter utile*, pour *Émettre un vote utile*, *Acheter français* pour *Acheter des produits français* [...] ; et il est préférable d'abandonner au langage administratif et commercial des formules comme *Assurances Vie*, *Cravate pure soie* [...], ou des abréviations comme *Fin courant*, *Début juillet*, etc. [...] L'ellipse, comme toutes les figures de grammaire, a de merveilleux effets : encore faut-il savoir s'en servir.

On peut retrancher un ou plusieurs mots dans une phrase, à condition que les mots retranchés se présentent d'eux-mêmes à l'esprit et qu'on puisse les suppléer sans peine et sans altérer la construction. Quand Hermione dans l'*Andromaque* de Racine, déclare à Pyrrhus :

« *Je t'aimais inconstant ; qu'aurais-je fait fidèle ?* », sent-on tout ce que gagne ce cri d'une âme passionnée et plaintive, resserré dans l'alexandrin, à ne se diluer point dans une phrase impossible d'ailleurs

à formuler en vers, telle que : Je t'aimais, *quoique tu fusses* inconstant, qu'aurais-je fait *si tu avais été* fidèle ?

Et le zeugme fameux de cet autre vers d'*Andromaque* :

« *Le cœur est pour Pyrrhus, et les vœux pour Oreste* », ce passage du sujet au pluriel où *sont* est supprimé, ne saurait être qu'admiré.

L'ellipse triomphe dans la maxime, dans les vers, dans les oraisons funèbres d'un Bossuet, dans les lettres d'un Voltaire, parce qu'elle permet, concise, de rendre la pensée ou plus forte ou plus vive.

La Fontaine en joue dans ses *Fables* et ses *Contes* d'inimitable façon, tantôt supprimant le verbe :

« *Pas un seul petit morceau*

De mouche ou de vermisseau... » (« La Cigale et la Fourmi ».)

« *De celui qui fait tout, et rien qu'avec dessein...* »

(« L'Astrologue qui se laisse tomber dans un puits ».)

Tantôt le sujet :

« *Je chantais, ne vous déplaie...* » (« La Cigale et la Fourmi ».)

Tantôt l'article :

« *Dès que Téthys chassait Phébus aux crins dorés,*

Tourets entraient en jeu, fuseaux étaient tirés... »

(« La Vieille et les deux Servantes ».)

On n'en finirait point si l'on tentait d'énumérer les grâces de l'ellipse quand un La Fontaine ou un Racine, un La Rochefoucauld, un Voltaire, un Renan ou un France, un Valéry ou un Chardonne en usent. C'est elle encore qui maintient dans la langue tant de locutions, de dictons et de proverbes en conservant leur tour concis et pimpant ; elle qui avive les « mots » de nature ou de théâtre dont brille le dialogue d'un Molière, d'un Beaumarchais, d'un Jules Renard, d'un Capus, d'un Sacha Guitry ou d'un de Flers, ou dont pétillent certains billets de Jules Lemaître ou de Pierre Gaxotte. À côté des désastres d'une langue administrative et commerciale, c'est parmi les « bonheurs d'expression » et de style qu'il faut placer l'ellipse.

Jean Tournemille*

* Nom de plume de Maurice Rat (1891-1969).

L'orthographe, c'est facile !

Si l'on enseignait un peu plus l'orthographe par le bon sens, par la logique, et en s'appuyant sur l'étymologie et la culture générale, on n'aurait pas à déplorer le faible niveau de tant d'élèves, de tant d'étudiants... Et pourtant, au total, cela ne demanderait pas beaucoup plus de temps.

Prenons quelques mots comme exemples :

Bourbon (la famille de) n. pr. Le Grand Condé (avec deux majuscules pour ce surnom historique), le fameux vainqueur de la bataille de Rocroi (1643), cousin de Louis XIV, appartenait à la famille **DES Bourbons**. Les noms français ou francisés de dynasties prennent la marque du pluriel, et l'on dit et écrit : **les Bourbons, les Capétiens, les Stuarts...** alors que l'invariabilité est la règle pour **les Habsbourg, les Romanov...**

Mais c'est le singulier qui doit être suivi pour la famille **DE Bourbon** : la maison capétienne DE Bourbon est issue de Robert de France, comte de Clermont, **seigneur DE Bourbon**. On retrouve ce singulier dans **Palais-Bourbon** (à l'origine : **palais DE Bourbon**), dénomination pour l'Assemblée nationale.

huissier(s) à chaîne n. m. **Des huissiers** (« huissière » ne semble pas être entériné : voir ci-après) **à chaîne** (au singulier) ne sont pas, comme les fantômes des châteaux écossais souvent humoristiquement dépeints, porteurs de chaînes (le plus souvent au pluriel) ! Non, en France, que ce soit au Sénat ou à l'Assemblée nationale, ces agents de l'État sont d'ailleurs dénommés le plus souvent « huissiers à LA chaîne ».

« *Je ne vous cacherai pas combien j'ai été émue lorsque le président du Sénat m'a fait l'honneur de me remettre mon épée et ma chaîne, signes distinctifs de ma nouvelle fonction* » (« Comment je suis devenue la première femme huissier du Sénat », Céline André, première femme à accéder au poste d'huissier au Sénat, in *HuffPost*, 11 juin 2014.)

Jean-Pierre Colignon

Trois verbes en un

« Je vais, tu vas, il va... » mais quel rapport avec l'infinitif du verbe *aller* ? Ah si, quand même « nous allons, vous allez » et puis, nouveau changement, « ils vont » !, sans parler du futur : « j'irai, tu iras, il ira, nous irons, vous irez, ils iront ». Trois formes différentes du verbe *aller* interfèrent dans une seule conjugaison. Vous en êtes-vous déjà demandé la raison ? La conjugaison du verbe *aller* nous est devenue tellement naturelle que cette incongruité de plusieurs formes verbales ne nous saute plus aux yeux, ni d'ailleurs aux oreilles.

En fait, le verbe *aller* en français est un mélange de trois verbes latins. Le futur « j'irai » et le conditionnel « j'irais » se forment à partir du verbe latin *ire*, qui signifie justement « aller », tandis que les formes du présent : « je vais, tu vas, il va, ... ils vont », viennent d'un autre verbe latin, *vadere*, qui signifie « marcher » (*vade retro Satana* !). Et la forme *aller*, d'où vient-elle ? Eh bien, d'un troisième verbe latin : *ambulare*, qui signifie « se promener » et qui a donné, par exemple, « déambuler » en français. « Aller », c'est tout bonnement la forme contractée d'*ambulare*.

Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? Le verbe *aller* est donc un mélange de trois conjugaisons différentes. La singularité du verbe *aller* ne s'arrête pourtant pas là ; en effet, une construction contemporaine en a fait un (presque) auxiliaire marquant le futur proche à côté et en plus du futur simple : « Je vais y réfléchir » n'est plus ressenti comme un déplacement mais comme un futur de proximité : « Il va bientôt passer son permis de conduire » ; certes, le futur simple peut toujours être employé : « Il passera bientôt son permis de conduire », cependant la langue courante nous conduit à employer de préférence et plus spontanément la forme verbale *aller* si le futur a un lien avec le présent : « Je vais chanter la semaine prochaine avec mes amis de la chorale » se dira plus naturellement, plus communément, que « Je chanterai la semaine prochaine avec mes amis de la chorale ».

Et voilà pourquoi on appelle « futur proche » cette forme verbale récente qui a été créée à partir du verbe *aller* dont la souplesse, la variété, l'originalité nous viennent tout droit du latin¹. Quel destin !

Alain Sulmon

Délégation du Gard

1. L'étymologie du verbe *aller* est délicieusement racontée dans le livre de Bernard Fripiat *Au commencement était le verbe... Ensuite vint l'orthographe!* (Librairie Vuibert, 2015, 232 p., 15,90 €).

Le saviez-vous ?

Quelques expressions... à propos de *soupe*

Être trempé
comme une soupe

Être complètement mouillé. Pour comprendre correctement cette expression, il faut avoir en tête l'acception ancienne de *soupe* : « tranche de pain que l'on arrosait de bouillon, et – ou – que l'on plongeait dans le liquide ». Ce n'était pas toujours du bouillon : « *On servait des tasses de vin et les convives y trempaient des tranches de pain, qu'on appelait des soupes.* »

(Anatole France, *Vie de Jeanne d'Arc.*)

La soupe fait le soldat

On ne peut rien obtenir de bon d'un soldat qui est mal nourri. Par extension : on ne peut demander des efforts à des personnes que l'on ne traite pas bien.

Avoir un œil sur la soupe
et l'autre sur le potage

Autrement dit : avoir un œil qui joue au billard et l'autre qui compte les points. C'est-à-dire loucher !

Manger la soupe
sur la tête de quelqu'un

Être nettement plus grand que quelqu'un : *Vos deux fils vous mangent la soupe sur la tête, aujourd'hui !* À cette signification classique et très usuelle, d'aucuns ajoutent de nos jours celle d'être plus fort, plus doué, plus en avance que des personnes plus âgées.

Être soupe au lait

« Monter » rapidement, comme le lait dans la casserole... En effet, quand on chauffe du lait, celui-ci se met à bouillir brutalement, et les débordements sont fréquents si l'on n'est pas attentif ! Les individus *soupe au lait* (l'expression est invariable et s'écrit sans traits d'union), colériques, rapidement irritables, sanguins, se livrent, eux, à des débordements verbaux violents, mais, en principe, de courte durée.

Jean-Pierre Colignon

L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

« Une éminence haute en couleur »

Par « éminence haute en couleur » nous n'entendons pas désigner ici un homme d'Église fameux, à savoir le cardinal de Richelieu, surnommé assez souvent « **L'Homme rouge** » (avec une majuscule au substantif, ce qui est une graphie normale pour un surnom composé d'un nom suivi d'un adjectif épithète). Cela, par référence à la couleur de la robe portée par les cardinaux de l'Église catholique : le « rouge cardinal » est un rouge soutenu, puisqu'il s'agit d'une teinte tirée du carmin de cochenille. Un autre surnom donné à Richelieu – « **le Cardinal rouge** » – est donc sérieusement entaché de pléonasme !

« **L'Homme rouge** » eut à ses côtés, dans l'ombre, un précieux conseiller et ami, un fidèle soutien au fort caractère dit-on, François Leclerc du Tremblay, en religion capucin appelé père Joseph. Sans doute à la fois en raison du port de la robe de bure grise des capucins et de son rôle politique... éminent tenu discrètement, le père Joseph fut surnommé « **L'Éminence grise** ». Ce sobriquet est resté dans la langue française sous la forme de la locution *une éminence grise*, qui désigne une personne influente travaillant dans l'ombre au service d'une personnalité, que ce soit en politique ou dans un autre domaine. Les égéries sont donc, peut-être avec un comportement un peu moins discret, des éminences grises !

Militaire français mort au combat au Maroc en 1933, Henri de Lespinasse de Bournazel a inspiré de son vivant, par sa bravoure et ses faits d'armes, de nombreux articles et livres qui ont rendu

célèbre un surnom dû au fait qu'il combattait toujours, même à la tête de goums, avec la vareuse des spahis : « **l'Homme Rouge** ». Certains auteurs ont adopté, toujours avec deux majuscules, « **le Cavalier Rouge** ». Ces deux graphies, manifestement suivies d'unanime façon, n'en sont pas moins critiquables par l'excès de majusculite : en toute rigueur orthotypographique, seuls les substantifs devraient avoir ici une capitale initiale.

... Mais, en réalité, le titre de notre chronique portait sur tout autre chose, et était chargé d'un peu d'ironie – d'où les guillemets – à l'égard d'une élévation de terrain, d'une « éminence » bien connue : **le mont Blanc** ! Certes, le terme « éminence » n'est pas le mot juste, c'est même désobligeant, lorsque l'on parle du plus haut sommet de l'Europe occidentale (4 807 m, ou 4 808 m, ou 4 809 m, aux dernières nouvelles...). La moquerie s'amplifiait en disant que ladite « éminence » était... haute en couleur. Bon, le blanc est une couleur, c'est une affaire entendue aux yeux de certains... mais pourquoi oppose-t-on, alors, « linge blanc » et « linge de couleur » !!? Et le tableau monochrome *Première communion de jeunes filles chlorotiques par un temps de neige* du blagueur Alphonse Allais est-il vraiment une œuvre haute en couleur ?...

Quoi qu'il en soit, c'est l'adjectif *Blanc* qui est mis en valeur dans le nom du **mont Blanc** alors que le terme générique reste avec une minuscule, comme cela est le cas dans environ deux cent cinquante dénominations du même type : **mer Rouge**, **mer Noire**, **aiguille Verte**, **île Noire**, **mont Rose**, **fleuve Jaune**... Et, afin de bien distinguer les deux entités, on écrit **Mont-Blanc** le nom du massif entier auquel le mont donne son nom. D'où **tunnel du Mont-Blanc**... car les véhicules ne passent pas à une altitude de 4 800 et quelques mètres !

Jean-Pierre Colignon

Courrier des internautes

Question : « *C'est là où je voudrais habiter !* », en réponse à « *Tu as vu comme c'est beau ici ?* », me plaît bien davantage que « *C'est là que je voudrais habiter !* ». Or on entend les deux. Pourriez-vous confirmer qu'il vaut mieux dire « où » ?

Réponse : Oh non ! Considérons « **C'est là où je voudrais habiter que les prix flambent** ». On y trouve à la fois le pronom relatif *où* et la conjonction de subordination *que*. Mais « **C'est** » et « **que** » peuvent y être supprimés : « **Là où je voudrais habiter, les prix flambent** » signifie à peu près la même chose. Cela montre qu'à la subordonnée relative « **où je voudrais habiter** », doit correspondre une principale comme « **Là, les prix flambent** ». Et qu'on a affaire avec « **C'est... que** » à un gallicisme banal de mise en relief : cette tournure spécifique au français vient facilement à l'esprit dans votre exemple mais l'analyse du reste de la phrase peut ne pas en tenir compte.

Question : « *Là où* » ne convient pas parce que « où » n'ajoute rien à « là » ?

Réponse : En quelque sorte. Toutefois, les pléonasmes ne nuisent généralement pas à la syntaxe. Or celui-là va de pair avec l'absence, fautive, d'une principale telle que « **les prix flambent** » : de ce fait, la subordonnée – la dépendante – « **où je voudrais habiter** », ne... dépend plus d'aucun verbe ! Et l'on voit bien que, pour avoir du sens, « **là où je voudrais habiter** » ne se suffit pas à lui-même !

Même faute dans « **C'est d'abord d'apaisement dont la France a besoin** », que j'ai lu récemment sous une plume pourtant avertie : le pronom relatif *dont* y doublonne avec « **d'apaisement** » et demanderait une principale. **C'est d'abord d'apaisement que la France a besoin !**

André Choplin

Barbarismes à la mode

« Drastique », le barbarisme scatologique

C'était à Courbevoie, non loin d'un garage, dans un dépôt d'autocars. À quelques semaines d'une importante élection à laquelle elle se présentait, M^{me} Salammbô avait organisé une grande réunion publique. Au moins trente-cinq personnes venues de toute la France s'y étaient rendues, parmi lesquelles le jeune journaliste Jacquot et M. Soupe, préposé à l'enrichissement du vocabulaire administratif, tout guilleret de ses récents succès¹.

À la sortie, l'un et l'autre se congratulèrent. « Bonjour, Jacquot, dit M. Soupe. Alors, ce programme ? En prendrez-vous de la graine ? » Jacquot opina : « Les mesures, surtout ; ces mesures... » Il cherchait désespérément à qualifier la rigueur des dispositions annoncées par la candidate pour contenir les dépenses publiques tout en augmentant le nombre et la rémunération des employés de l'État.

Depuis quelque temps, M. Soupe essayait de promouvoir un adjectif destiné à remplacer « draconien ». Il en était très fier. Un adjectif parfait : intempestif, inutile, inadéquat et même saugrenu. Pour l'imposer, l'appui de la presse se révélait indispensable. M. Soupe saisit la chance au collet :

— Vous voulez dire des mesures *drastiques* !, lança-t-il. Derrière ses lunettes brilla fugitivement une lueur de triomphe.

Jacquot ouvrit le bec et avala ce *drastique*, dont les syllabes tranchantes lui semblèrent faucher tout un parterre d'épithètes, inventées à seule fin de lui pourrir la vie. Il secoua la main de M. Soupe et s'en alla répandre le mot providentiel dans les salles de rédaction. Pour user

1. Cf. numéros 282 et 283.

d'une métaphore qu'on y affectionne autant que la cerise sur le gâteau, ce fut une traînée de poudre. Désormais tout ce qui était, non seulement « draconien », mais « énergique », « dur », « fort », « sévère », « radical », « impitoyable », « coercitif », « contraignant », voire « considérable » ou « excessif » (une hausse, une baisse), devint *drastique*. Jusqu'aux coupes claires elles-mêmes (dans un budget par exemple)... pourtant si sombres déjà sous les plumes des congénères de Jacquot !

Mais, dira-t-on, pourquoi répudier « draconien », et d'où sort ce *drastique* ?

Nul mystère là-dessous. Les progrès accomplis par l'Éducation nationale font que plus aucun écolier n'entend parler de Dracon, dont l'inflexibilité éclairait jadis les potaches sur le sens de « draconien ». Intervient alors M. Soupe, individu d'apparence paisible, secoué par instants de pulsions de casseur. Il n'est d'ailleurs pas le seul. Les Gilets de flanelle : publicitaires, fabricants de parapluies, ministres, pédagogues, vandalisent à plaisir le lexique, vitrine de la langue. Puis Jacquot ramasse les morceaux et les jette à la figure de ses auditeurs ou lecteurs.

Donc, M. Soupe, qui parle plus volontiers le *globish* que la langue de Giraudoux, un jour où « draconien », lu dans un journal, lui était resté dans l'œil telle une escarbille, s'était souvenu de *drastic*. Il avait couru chercher son Harrap's et vérifié : *drastic* signifie bien « énergique », voire « dramatique » et surtout « draconien », dont il est l'exact équivalent anglais. L'excellent homme avait esquissé un entrechat, renversé son bain de pieds, « renseigné » deux grilles de mots croisés. L'enthousiasme gonflait son cœur comme une voile dans le vent.

Il avait oublié un détail. Trop pressé de consulter le Harrap's, il avait négligé son Grand Robert, où un « drastique » bien français s'étalait en toutes lettres. Il eût fait la même constatation dans le Littré, et dans les autres dictionnaires avant leur pollution par la marée noire du franglais.

Il y eût appris ceci : longtemps avant d'envahir nos médias, *drastic* fut emprunté par les anglophones aux médecins allemands, qui l'avaient tiré du grec δραστικός, « qui agit efficacement », pour désigner un purgatif énergique. Puis l'anglais en avait étendu le sens. Et c'est ce sens étendu que rabâchent aujourd'hui les franglomanes, au détriment de multiples qualificatifs nuancés dont il usurpe la place. Or, précisent les

philologues, dès 1741 « drastique » est attesté chez nous avec le même sens qu'en Allemagne, au point que cet adjectif, substantivé, a suivi l'exemple de « purgatif » comme synonyme savant de « purge ». Le français jusqu'à une époque récente n'avait ressenti aucun besoin d'en élargir le sens à l'anglaise.

Voilà pourquoi, lorsque Maître Jacquot sur son micro perché répète sans se lasser « drastique, drastique... », il fait bien rire certains pharmaciens, plus savants que les perroquets.

Michel Mourlet

Mon jardin contemporain

Mon jardin a vocation à faire pousser des carottes. Il est aussi éligible aux pommes de terre. Il est même en capacité d'optimiser des arbres à feuilles pérennes. Mon pommier a le potentiel de produire des pommes, mais il ne conscientise pas, il est dans le déni. Mes arbres transgenres se fécondent en distanciel, dû à l'interface d'insectes opérationnels et efficaces. Mes arbres et leurs variants ont de multiples fonctionnalités : produire, végétaliser, arborer, sauver la planète et pas que. Dans mon jardin, je me ressource, je retrouve mes racines. Pour autant, moi le jardinier, horticulteur, fructiculteur, je me sens interpellé par une problématique, un questionnement au niveau des légumineuses, avec une acmé sur les céleris. Mais faisons transiter ces propos à bas bruit, les murs ont possiblement des cavités auriculaires.

Bernard Leconte

Joséphine Baker

À l'occasion de la panthéonisation de Joséphine Baker, le colonel Jean-Jacques Noirost évoque « *l'immense et généreuse vedette qui a écouté son cœur et l'a joint pour toujours à celui de la France* ». Nous le remercions, ainsi que l'Association de soutien à l'armée française (ASAF), de nous avoir autorisés à reproduire des extraits de cet article, publié dans sa revue trimestrielle *Engagement* (mars 2022).

Il serait très mal venu de critiquer la panthéonisation de Joséphine Baker. [...] Elle cochant toutes les cases des valeurs contemporaines mises en exergue par le politiquement correct [...]. Elle était une femme, noire, issue d'un milieu défavorisé, ayant acquis célébrité et richesse par ses seuls qualités et mérites, française par amour, résistante, mère adoptive... Qui peut dire mieux ? Va pour le Panthéon... !

Étonnons-nous quand même de la façon dont nos inénarrables médias, suiveurs impénitents des accents élyséens, prononçaient son nom : « Béqueure ». Or, autant que l'on puisse s'en souvenir, nos aînés avaient francisé la prononciation de son nom, comme pour mieux la chérir. Ils l'appelaient, non sans respect et admiration, « Baquaire ». Voilà donc nos donneurs de leçons et du vivre-ensemble à la sauce mondialisée renvoyant, par la prononciation américanisée de son nom, à ses origines douloureuses celle qui avait fui son pays de naissance en raison de la ségrégation qui y sévissait. Jamais avarés de contresens, ces esprits brumeux l'avaient érigée en icône de la réussite sociale et de l'assimilation à la française. La voilà redevenue « boulangère » alors que, prononcé à la française, son nom est intraduisible en américain. C'est la pire mauvaise manière post mortem qui est faite à l'impétrante par ceux-là mêmes qui n'eurent de cesse de cajoler son admirable francité. Joséphine Baker avait fait le choix de la France. Ses adorateurs en costume-cravate ont trahi son

choix en l'appelant « Béqueure ». Mais pour nous, les humbles, dont il est de bon ton d'ignorer les sentiments autant que les avis, elle restera l'immense et généreuse vedette qui a écouté son cœur et l'a joint pour toujours à celui de la France. Elle s'appellera à jamais « Baquaire ».

Jean-Jacques Noiro

Inclusivisme à rebours ?

L'écriture inclusive, fallacieusement prônée sous l'alibi de réduire les inégalités entre hommes et femmes – alors qu'en vérité, sur ce plan, elle ne sert à rien –, nous fournit tous les jours des « exemples » de formulations abracadabrantesques qui bafouent la logique, le bon sens, donc l'orthographe de base... Cette démarche en faveur d'une plus grande égalité, que l'on peut comprendre et soutenir, bien sûr, pourrait aisément être exprimée correctement en un français plus clair, plus simple, plus lisible.

Or, par un phénomène repris, semble-t-il, par tous les feuilletons, par toutes les séries télévisées (*cf.* notamment *Plus belle la vie*), les scénaristes et dialoguistes, qui font très souvent preuve d'un grand réalisme, mettent dans la bouche d'adolescentes s'adressant à leurs copains et copines réunis : « *Bonjour, les gars !* », « *Salut, les gars !* », « *Alors, qu'est-ce qu'on fait, les gars ?* », etc.

Je mets par ailleurs sur mon site jeanpierrecolignon.wordpress.com quelques chefs-d'œuvre d'absurdités « inclusives » (oui, vraiment !) relevées quotidiennement dans les médias, dans des proclamations, dans des publications municipales, dans des affiches, etc.

Jean-Pierre Colignon

Mode des mots (1)

On voit régulièrement apparaître des expressions qui détonnent dans le langage courant. Au début, on les juge pittoresques. Mais à force d'être répétées, elles deviennent des tics de langage irritants, avant de disparaître, passées de mode.

C'est juste pas possible (ou *énorme*, ou *hallucinant*, ou *incroyable...*) : cet effet d'insistance s'est répandu un peu partout. Dans les médias, en famille, en entreprise... Comme le note Quentin Périel, *juste* a remplacé *trop*, précédemment à la mode. On ne dit plus « *c'est trop extraordinaire* » mais « *c'est juste extraordinaire* ». On ajoute cet adverbe à n'importe quel constat que l'on veut accentuer.

Ce mot est utilisé inexactement dans le sens de « simplement » ou « vraiment ». Alors que **juste** fait exclusivement référence à « ce qui est légitime », à « ce qui est conforme » au droit, à la raison, à la justice, ou encore à « ce qui est exact ». Rien à voir avec la façon dont on l'utilise dans cette formule, reproduction dévoyée de l'anglais *just*.

Mais pas que : placé en fin de phrase sans complément, c'est une expression qui se substitue à **mais il n'y a pas que ça** ou **mais pas seulement**. Elle reflète l'incapacité à être exhaustif. Selon l'Académie française, il s'agit d'une grave incorrection. Le pronom relatif *que* peut être un élément de la locution restrictive *ne que* et il est alors synonyme de *seulement* : « Il n'est pas que bête, il est méchant aussi. » Mais contrairement à **seulement** ou **uniquement**, on ne peut l'employer en fin de phrase avec un verbe à la forme affirmative.

Remarquons que le philosophe Michel Serres avait pris malicieusement le contrepied de ses collègues académiciens en faisant l'éloge de cette formule : « [...] *je suis favorable à [son] usage, que j'entends souvent avec plaisir et que j'utilise avec gourmandise...* » (À suivre.)

Pierre Gusdorf

Ah ! L'impact...

On déplore depuis quelques années l'emploi trop systématique et abusif des mots *impact* et *impacter*. Il n'est pas un article, une émission de radio ou de télévision qui ne nous afflige les yeux ou les oreilles par l'usage excessif de ce substantif ou de ce verbe. Ce pourrait être risible. En fait, ça devient insupportable. On n'est plus touché ou concerné, mais impacté. Les impacts pullulent, employés par les communicants, économistes, technocrates et, bien sûr, par la classe politique qui s'en voudrait de ne pas parler comme le bon peuple. Lequel exprime son agacement vis-à-vis de pareille réduction de la langue française.

Souvenez-vous : en l'an 2000 le verbe *impacter* ne figurait dans aucun dictionnaire. Il n'existait pas... sauf dans un certain langage technique. *Impacter* est un anglicisme (un de plus), car le verbe anglais *to impact* signifie « influencer sur, peser sur, avoir des répercussions ».

De grâce, chers amis de la presse écrite et de l'audiovisuel, cessez de nous faire souffrir par ces chocs et mitraillages qui meurtrissent nos tympans et nos rétines. Cette violence qu'évoque le mot *impact* produit un effet néfaste. Nous vous suggérons de faire fonctionner votre imagination : ce terme guerrier peut avantageusement être remplacé par de nombreux autres mots. Ainsi, par exemple : résultat, conséquence, heurt, incidence, influence, rayonnement, effet ou répercussion.

Jean-Michel Luéza

Délégation de Bordeaux

Réathlétisation

Oui, vous avez bien lu. Aucune erreur typographique ne dénature ce néologisme capté sur les ondes. Le contexte m'a permis de comprendre qu'il s'agissait de la reconstitution musculaire de nos champions pour les Jeux olympiques, privés qu'ils ont été d'entraînement pendant le confinement¹. Le défaut de vocabulaire de nombreux phraseurs radiophoniques en fait de géniaux créateurs de barbarismes. Des légions de mots inutiles envahissent informations et palabres radiophoniques. Plus le mot est long, plus il est censé révéler la science de son créateur. « Dépollutionner » a tout de même une autre envergure que **dépolluer**, la « réparabilité » des chaussures les rend davantage écologiques, « sévériser » a plus de poids qu'**aggraver** une peine, la « différencialisation » met plus en lumière ce qui sépare deux concepts que la **différenciation** pourtant déjà magistrale, l'« inobjectivité » accuse mieux son auteur que la **partialité** et il est important de ne pas courir un risque « réputationnel » par une action « classificatoire », « expérientielle » ou « communicationnelle » engagée sans être « légitimisée ». On objectera que l'urgence de la parole explique, voire justifie, la création de ces monstres ridicules autant qu'inutiles. Si telle est la motivation, l'usage de vocables courts aurait toute sa justification. « **Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement..** » À défaut, un charabia abscons tient lieu de savoir. « **Je hais le bouffon et l'enflé** », écrit Pascal dans ses *Pensées* au chapitre traitant des règles du langage. Dénonçons les cuistres de notre temps sans les haïr pour autant, « **car on a pour les fous plus de pitié que de courroux²** ».

Maurice Véret

1. Le néologisme « réathlétisation », semble désormais admis pour désigner une étape de reconstitution corporelle d'un sportif blessé.

2. La Fontaine, « L'Homme qui court après la fortune et l'Homme qui l'attend dans son lit » (VII, 11).

Mots inappropriés...

Forces de l'ordre

Au journal de 13 heures, le correspondant de France 2 : « À Vienne, 1 300 forces de l'ordre ont été mobilisées. » Ce n'est pas la première fois que j'entends cette étrange forme plurielle, comme si les forces de l'ordre étaient constituées d'autant de forces individuelles. Bien sûr, on comprend qu'il fallait dire « 1 300 membres des forces de l'ordre », mais c'est sans doute un peu long. On constate donc qu'il n'existe pas de mot générique pour désigner chacun des individus, homme ou femme, constituant de telles communautés.

Stylo

À la fin du XIX^e siècle, le mot *stylo*, abrégé de *stylographe* (de *style*, sorte de poinçon ou de grosse aiguille avec la pointe de laquelle les Anciens écrivaient sur des tablettes enduites de cire, et de *graphein*, « écrire »), a été inventé pour désigner les instruments d'écriture à réserve d'encre munis d'une plume, en or ou en acier.

C'est également à cette époque que sont apparus les premiers instruments où la bille remplace la plume. Leur usage se diffusera au milieu du XX^e siècle. Quelques années plus tard sont inventés les feutres et les *rollers*. On les appelle parfois par antonomase « bic » ou « parker », sinon « stylo à bille », « stylo-bille », « stylo-feutre »...

Je proteste. **Stylo** doit être réservé à ces merveilleux outils de calligraphie dotés de plumes traçant sur le papier les délicieuses arabesques de vos pleins et déliés, trahissant parfois vos excès de tendresse ou de colère. Billes et feutres, allez vous faire baptiser ailleurs !

Faire l'amour

Lors d'une récente émission, *Secrets d'histoire*, sur France 3, nous avons entendu que Flaubert, fidèle client du Chabanais, aimait y faire l'amour. Cela m'a choqué, car, dans cette belle expression *faire l'amour*, il y a *amour* dont le dictionnaire nous dit qu'il est « *un sentiment intense d'affection* ».

C'est parler d'évidence de considérer que, au Chabanais et dans les cinq ou six mille milliards de fois (depuis la nuit des temps) où l'acte de chair a été pratiqué, la concomitance entre acte et sentiment intense n'a pas toujours existé.

Malheureusement, à part « faire l'amour », tous les verbes, toutes les expressions signifiant « consommer l'acte de chair » sont dépréciatifs. Ils tirent l'infini (selon Céline) vers la vulgarité, la gaudriole, le sordide ou l'administratif. Acceptons qu'ils puissent le cas échéant être drôles, ainsi dans la chanson *Les Nuits d'une demoiselle*, où Colette Renard dit la chose en trente ennéasyllabes commençant par « *Je me fais...* ».

Nous avons donc, d'un côté un terme convenable, mais inapproprié dans la plupart des cas, de l'autre des termes pas convenables du tout. Il est donc de la plus haute urgence et importance de trouver un vocable qui soit neutre, sans connotation ni allusion.

La Bible nous propose **connaître**. Les Bronzés, avec ou sans skis, **conclure**. Proust, **faire cattleya**. Dans le thésaurus Larousse, nous trouvons neuf synonymes. Chez le Divin Marquis, un seul. Comme nous l'avons vu, Colette Renard fait mieux. Mais le record est largement battu par Jean-Claude Carrière qui, dans *Les Mots et la Chose*, en répertorie 438. Oui, quatre cent trente-huit. Aucun ne nous convient.

Bertrand Kempf

De l'onomatopée

La retranscription de ce qui existe, ou a existé dans notre environnement, est traduite indirectement par le langage. Il en est ainsi du terme *mot*, qui est dérivé « du latin *muttum*, *mot*, *grognement*, *muttire*, *grogner*, *murmurer*¹ », et qui fait écho, indirectement, à notre appartenance au groupe des primates où le grognement était l'outil de communication avant que n'apparaisse le langage. Or, très

singulièrement, certains mots imitent différents bruits émis dans la nature ou dans les sociétés humaines. Cette approche lexicale appelée « onomatopée » « est un mot imitant ou prétendant imiter, par le langage articulé, un bruit (humain, animal, de la nature, d'un produit manufacturé, etc. » (*Dictionnaire des onomatopées*²).

Nous illustrerons cette procédure langagière bien particulière avec quelques exemples référant à la base proposée par les auteurs de ce dictionnaire.

L'onomatopée chez l'être humain

Essoufflement :

FFF (variant : *feh, ffh, fu, fue, fuh, fui, ph, phou, phouh, phu*). Le bruit peut prendre sa source d'un souffle d'air (expiration ou inspiration), de l'essoufflement (p. 214).

Grognement :

MMM (variant : *hmm, meuh*). Sons indistincts émis par une personne qui est dans l'impossibilité d'ouvrir la bouche (p. 285).

L'onomatopée chez l'animal

Abeille :

BZZ (variant : *bzee, bzeuh, bzi*). Bruit naturel. Bruit de bourdonnement d'un insecte ailé : abeille, frelon, guêpe, mouche, moustique, etc. (p. 134).

L'onomatopée dans la nature

Branche qui casse :

CRAC – Domaine concret : bruit de craquement ou de grincement, de cassure, de déchirure (p. 178).

L'onomatopée dans le cadre des produits manufacturés

TARATATA – Sons produits par une trompette, par une trompe (p. 405).

DING DONG – Bruit d'une sonnerie de cloche(s) d'église (p. 200).

Marcienne Martin

1. <https://www.littre.org/definition/mot>.

2. *Dictionnaire des onomatopées*, de Pierre Enckell et Pierre Rézeau (PUF, 2003, p. 12).

Prix Nerval-Goethe

Grâce au soutien de DLF, le prix Nerval-Goethe a été remis, le 17 mai 2022, à Juliette Aubert-Affholder pour sa traduction de l'allemand du *Roman de Tyll Ulespiègle* (Actes Sud, 2020).



Dans sa dernière fresque historique, *Le Roman de Tyll Ulespiègle*, Daniel Kehlmann réinvente la légende de Till l'Espiegle et la transpose au XVII^e siècle, puisque le saltimbanque malicieux traverse le monde des guerres de Religion. Plein de résonances actuelles, ce livre entraîne facilement les lecteurs d'aujourd'hui par son émotion palpitante et son sens de l'absurde.

Juliette Aubert-Affholder, sa traductrice, a plus d'un point commun avec Till, et elle porte sûrement les emblèmes de la chouette et du miroir d'Eulenspiegel, dont l'optique inverse et renverse. Elle a su emboîter le pas au funambule à l'esprit frondeur, dont la magie défie la pesanteur. Paul Valéry a dit que traduire, c'est « *danser en étant chargé de chaînes* ». Une funambule évolue sur la corde raide, en prenant garde de ne pas tomber d'un côté ou de l'autre : c'est bien l'exercice d'équilibre de la traduction qui s'efforce de progresser avec mesure et avec grâce entre deux univers culturels. Ce n'est pas chose facile, car la traduction, tel Arlequin, doit servir deux maîtres, la fidélité et l'esthétique, tout en répondant aux exigences de deux communautés de langue. Et en l'occurrence, il fallait aussi divertir par une légèreté ironique et joyeuse. La mise en français proposée par Juliette Aubert a tant d'humour, de liberté et de souplesse qu'elle s'accorde parfaitement à l'espièglerie érudite du romancier. Ce n'est pas un hasard si sa traduction se voit récompensée à l'ambassade d'Allemagne, lieu hautement symbolique. On peut y voir un signe de l'amitié unissant

nos deux pays et de la vigueur de leurs relations culturelles, mais aussi une preuve de l'intérêt que l'Allemagne porte, depuis toujours, à la diffusion de sa littérature dans les pays francophones.

Le jury tient à exprimer sa profonde gratitude à ses mécènes et remercie de tout cœur l'association DLF, en particulier M. Xavier Darcos et M^{me} Guillemette Mouren-Verret.

Recréé en 2016 après la suppression de l'ancien prix Nerval, le prix Nerval-Goethe porte bien son nom : Goethe, traducteur de Corneille, de Voltaire, de Diderot, de M^{me} de Staël, mais aussi de Sophocle, de Shakespeare, de Dante et de Calderón, fut l'un des premiers défenseurs du plurilinguisme et de la traduction. Et ses propres œuvres n'auraient sans doute pas franchi la frontière du Rhin si la version nervalienne du premier *Faust* n'avait été d'une telle beauté, d'une force véritablement vivifiante. C'est dire toute la portée des grandes traductions.

Claire de Oliveira*

* Présidente du prix Nerval-Goethe de traduction littéraire.

Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.

Riposte terminologique

Le site FranceTerme¹ a fait paraître la décision du 2 juillet 2021 portant approbation des termes, expressions et définitions du *Dictionnaire de l'Académie française* et du *Trésor de la langue française* comme références terminologiques officielles dans le cadre de l'application de la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française.

L'article 14 de cette loi vise particulièrement l'emploi par les personnes morales de droit public d'expressions ou de termes étrangers. On peut imposer l'emploi d'expressions ou de termes français dans la mesure où une traduction officielle, créée par la commission de terminologie ad hoc, a été dûment publiée au *Journal officiel*. Or, les commissions de terminologie ne peuvent anticiper la création débridée de noms de services ou de slogans en langue étrangère et éditer une terminologie officielle pour chaque cas.

La possibilité d'opposer « un terme ou une expression de même sens » contenus dans les dictionnaires de référence permettra de lutter plus efficacement contre l'emploi abusif d'expressions ou de termes étrangers. Ainsi, une expression comme « *The best in the world* » aurait pu échapper à une traduction officielle et éviter la sanction. Avec la référence des dictionnaires, nous pouvons maintenant faire valoir que les mots « meilleur » et « monde » ont bien le même sens que les termes étrangers. Ils doivent donc être employés en lieu et place de ces termes étrangers sans qu'il soit besoin d'officialiser une traduction de l'expression complète.

Nous nous heurterons sans doute encore à des termes « angloïdes », mais nous pouvons affirmer que cette décision représente un progrès important pour l'application de l'article 14 de la loi du 4 août 1994.

Marceau Déchamps

1. Géré par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Tableau d'horreurs



– TF1 est coutumière des émissions titrées en anglais.

Elle en proposait une nouvelle en mars, intitulée « *Welcome back* ». Son annonce, dans *TV Magazine*, nous apprenait qu'on pourrait remonter le temps « *à travers des quizz, blindtests, happening...* ». Il s'agissait d'un nouveau « *Game Show* » qui recevrait des personnalités totalement « *relookées* ». Une telle présentation est bien propre à faire fuir les téléspectateurs qui ont un minimum d'attachement à notre langue.



– Le ministère des Armées se préoccupe d'améliorer notre sécurité militaire. C'est le sujet d'une étude lancée

récemment pour un système de protection antidrone. Nous pouvons nous en réjouir. Mais nous devons marquer notre réprobation lorsque nous apprenons que l'Agence de l'innovation de Défense (AID), chargée de ce projet, l'a baptisé « *Deplomatics* ». Ce nom, inspiré de l'anglais, n'a aucune justification, car les participants sont tous français et le financement est assuré par les contribuables français.

– Le Crédit agricole a ouvert un site internet pour aider les étudiants dans leur

orientation. Cette démarche louable



est ternie par le choix du nom de ce site « *Youzful by Crédit agricole* ». La réécriture du terme anglais *useful*¹ est évidente. Il est regrettable que cette banque encourage l'anglomanie auprès de nos jeunes.

– Les Jeux olympiques qui se tiendront en 2024 à Paris devraient être l'occasion de mettre en valeur la langue française. En premier lieu, la terminologie des épreuves se doit d'être francisée le plus possible. Encore faut-il que nos organisateurs français soient motivés pour cela. Ce ne semble pas être le cas pour les responsables du site Paris2024.org. On trouve dans l'annonce des sports les mentions « *BMX freestyle, BMX race, skateboard, surf* ». Les traductions officielles existent pour ces termes : **figures libres, course, planche à roulettes, planche de plage**. Même si les termes anglais sont beaucoup plus connus que les termes français, il est du devoir du Comité olympique français de promouvoir notre langue.



Marceau Déchamps

1. « utile ».

Tableau d'honneur



– La brasserie LE ZINC, située dans le 15^e arrondissement¹, affiche fièrement « Les heures joyeuses » pour préciser la période de prix réduits. Alors que la plupart de ses confrères, sacrifiant à l'anglomanie actuelle, donnent du « *happy hours* » pour indiquer ce moment, ce restaurateur montre un respect de la langue française qui mérite d'être souligné et encouragé. Nous avons envoyé nos félicitations à cet établissement. Nous invitons ceux qui passeraient devant à marquer leur approbation au personnel et, mieux, à consommer en justifiant leur visite.



– Le conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes a voté le 18 mars la création d'une charte pour la défense des valeurs de la France et de la laïcité. Parmi les vingt-deux mesures du texte figure la promotion de la langue française, « en évitant le recours aux anglicismes ou à l'écriture dite inclusive ». Nous nous réjouissons de cette mesure qui devrait être prise en exemple par les Régions qui s'abandonnent à l'anglais de bazar.

– FranceTerme diffuse la terminologie officielle créée par des commissions spécialisées². C'est une contribution impor-

tante à la défense et à la promotion

de la langue française, en particulier pour l'application de la loi du 4 août 1994. Nous apprenons sur ce site l'officialisation du *Dictionnaire de l'Académie française* et du *Trésor de la langue française* comme références terminologiques. Cette nouvelle disposition donne des moyens supplémentaires significatifs pour ceux qui se battent pour maintenir l'emploi de la langue française dans le service public. (Voir page 56.)



FranceTerme

– Projet Voltaire a fait réaliser un sondage par IPSOS pour évaluer l'importance de la maîtrise de la langue



française dans les entreprises. Le titre du compte rendu est instructif : « La maîtrise de l'expression et de l'orthographe, un enjeu capital pour les employeurs ! » L'enquête cite tous les domaines dans lesquels cette maîtrise est primordiale. Elle le reste quand l'emploi d'une langue étrangère est indispensable par ailleurs. Nous félicitons Projet Voltaire d'avoir fait réaliser ce sondage qui confirme l'intérêt de notre engagement pour la langue française. Notre contribution n'est pas seulement culturelle, elle est aussi économique.

Marceau Déchamps

1. 61, avenue de La Motte-Picquet, à Paris.

2. Coordonnées par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Sous-entendu...

Nous espérions rencontrer Laurent Pernot depuis le mois d'octobre 2020... L'attente a été récompensée : l'invité d'honneur de notre déjeuner du 2 avril 2022, accueilli par notre président (voir p. 2), nous a présenté non seulement son *Art du sous-entendu*, mais également son tout dernier ouvrage – *La Fièvre des urnes, 2 500 ans de passions électorales* (voir p. 3). Laurent Pernot a eu la gentillesse de nous transmettre le texte de sa conférence. Nous le publierons intégralement dans la revue au fil de trois numéros.



© Hannah Assouline / Éditions de l'Observatoire.

Au premier abord, le sous-entendu peut sembler un sujet léger, qui évoque des allusions grivoises ou des insinuations vexantes. Cela n'est pas faux : mais ce n'est pas tout. Il convient d'aller au-delà des apparences, pour mesurer l'ampleur et la complexité d'un phénomène qui est plus profond qu'on n'imagine.

Il arrive fréquemment que les mots ne disent pas seulement ce qu'ils disent et qu'ils permettent de faire comprendre (de la part de celui qui parle) et de comprendre (de la part de celui qui écoute) plus, ou autre chose, que ce qui est formulé explicitement. Selon les cas, on parle d'*allusion*, de *non-dit*, d'*ambiguïté*, d'*équivoque*, d'*implicite*, de *second degré*... Tous ces vocables ne sont pas synonymes, mais ils se recoupent autour de l'idée de double sens, chaque fois que sont présentes, dans un énoncé donné, deux significations distinctes et pourtant indissociables. La désignation la plus forte est le *sous-entendu* ; car elle

concentre l'attention sur l'une des deux significations contenues dans le double sens, la plus intéressante des deux, celle qui compte et qu'on ne voit pas.

Le continent du sous-entendu

Le sous-entendu, ainsi défini, est présent parmi nous dans tous les domaines, de la politesse à la politique, des relations diplomatiques aux relations amoureuses, de la littérature à la conversation. Il remplit de multiples fonctions, dont voici quelques exemples.

La courtoisie consiste à ne pas se déclarer explicitement et à rester dans le vague ou dans la généralité, pour éviter d'offenser, pour adoucir et pour faire admettre un conseil ou un reproche, comme lorsque nous disons à un interlocuteur : « Vous croyez ? », au lieu de : « Je ne suis pas de votre avis » ou « Vous avez tort. »

L'humour puise dans le double sens des traits d'esprit, de la malice et du piquant. Ainsi, comme on demandait à Gandhi : « *Que pensez-vous de la civilisation occidentale ?* », il répondit (paraît-il) : « *Je pense que ce serait une bonne idée.* » Dans cet échange, face à une question ouverte et très générale, la réponse se situe sur deux niveaux ; elle offre une apparence positive et coopérative, tout en recélant un terrible sarcasme, inspiré par une analyse critique de la colonisation, des États et de la modernité occidentale.

La fonction poétique et philosophique du sous-entendu consiste à suggérer une dimension supplémentaire, par-delà le réel, grâce à l'allusion, au clair-obscur et à l'allégorie. Boileau ayant écrit, dans *L'Art poétique* :

*« Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots pour le dire arrivent aisément »,*

Verlaine répondit, dans un poème intitulé également *Art poétique* :

*« Il faut aussi que tu n'aïlles point
Choisir tes mots sans quelque méprise :
Rien de plus cher que la chanson grise
Où l'Indécis au Précis se joint. »*

À l'idéal classique de clarté et de transparence s'opposent la méprise et

l'indécision calculées, l'ambiguïté communiquée par les mots, tout un halo résumé par la belle expression « chanson grise ».

Le sous-entendu revêt une fonction de désobéissance, quand il sert à transmettre subrepticement des messages qu'il est interdit de formuler expressément, comme on le verra plus loin.

Enfin, il n'est pas jusqu'aux académies qui ne soient un terrain d'action pour le sous-entendu : c'est ce qu'a montré le colloque Pensées secrètes des académiciens, qui s'est déroulé en 2019, à la bibliothèque Mazarine, et qui fut ouvert par M. le Chancelier de l'Institut Xavier Darcos. Il y était question notamment de la double vie intellectuelle des académiciens au cours de l'histoire et de leurs écritures clandestines.

(À suivre.)



Laurent Pernot, né en 1955 à Saumur, est universitaire et membre de l'Institut de France.

Études : Lycées Buffon et Louis-le-Grand (Paris), École normale supérieure (Ulm), licence de lettres, maîtrise de grec, doctorat de 3^e cycle et doctorat d'État de lettres (université Paris-IV-Sorbonne), agrégation de lettres.

Carrière : Pensionnaire de la Fondation Thiers (1978-1981), maître de conférences à l'université de Lyon (1981-1990), maître de conférences à l'ENS (1990-1994), professeur de langue et littérature grecques et directeur de l'Institut de grec à l'université de Strasbourg (depuis 1994), fondateur et directeur du Centre d'analyse des rhétoriques religieuses de l'Antiquité (depuis 1994), membre du conseil scientifique de l'université de Strasbourg (2009-2012), président de la Société internationale d'histoire de la rhétorique (2005-2007), correspondant (2006-2012) puis membre (depuis 2012) de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, membre étranger de l'Accademia di archeologia, lettere e belle arti de Naples (depuis 2010), membre senior de l'Institut universitaire de France (depuis 2015).

Parmi ses nombreuses œuvres : *Les Discours d'Aelius Aristide* (1981), *La rhétorique de l'éloge dans le monde gréco-romain* (1993), *La Rhétorique dans l'Antiquité* (2000), *À l'école des Anciens. Professeurs, élèves et étudiants* (2008). *L'Art du sous-entendu* (2018), *Confluences de la philosophie et de la rhétorique grecques* (2022), *La Fièvre des urnes, 2 500 ans de passions électorales* (2022). Et nombreuses directions d'ouvrages collectifs.

Décoration : chevalier de l'ordre national du Mérite.

Distinctions : docteur honoris causa de l'université de Ioannina (Grèce) (2019).

(D'après le *Who's Who* 2022.)

Feuilleton (*suite et fin*)

Épisode 2 (voir le « Premier épisode » dans *DLF* n° 283, page 64)

Quelques instants plus tard, la malle fut posée dans un lieu obscur. Les porteurs s'étaient éloignés. Jannah entendit des pas grincer. La sirène retentit. Le bateau partit. Le mal de mer l'envahit.

Elle tenta de sortir, mais se cogna la tête, et retomba. Dans son désarroi, elle songea soudain à sa grand-mère et au temps vécu avec elle. Comme elles s'entendaient bien, jusqu'au jour où elle voulut la marier à seize ans avec son cousin Hamid, de vingt ans son aîné.

« Va me chercher mon costume », entendit-elle tout à coup.

Jannah fut prise d'épouvante et tressaillit. Elle chercha encore une fois à s'évader, mais la malle restait cruellement fermée. Soudain, le couvercle s'ouvrit et elle aperçut le charmant visage d'un jeune homme vêtu d'un kaftan brodé d'argent. Il fit un bond en arrière. Il avait des cheveux blonds, un regard d'un bleu profond. Terrifiée, elle s'écria d'une voix tremblante, les larmes aux yeux :

— Je vous en conjure, n'appellez point votre maître !

Il la regarda étonné, s'approcha et la prit par la main pour l'aider à sortir. Il fut surpris par la douceur de sa peau, la finesse de ses doigts, la délicatesse de ses ongles. Comme cette main d'homme est singulière, pensa-t-il.

— Mais qui êtes-vous ? Que faites-vous ici dans cette malle ?

— Ne me dénoncez pas, je vous dirai tout ! Je m'appelle Jannah, je me suis enfuie désespérément pour rejoindre... mon bien-aimé !, avoua-t-elle en pleurant. Il est grand, roux, ses yeux sont verts comme l'émeraude. C'est un homme d'affaires à Londres. Il importe des dattes, des figues, du safran, de la cannelle, des clous de girofle du Maroc. Il a environ vingt-trois ans. M'aideriez-vous à le retrouver ?

— Mais je le connais, c'est probablement James Alexander !

Trois classes de 4^e du collège La Vaucouleurs de Mantes-la-Ville

Épisode 3

Étonnée, elle acquiesça, bouche bée ; le jeune homme poursuivit : « C'est un homme d'affaires renommé à la Cité de Londres ! Mon chef va justement lui livrer de l'huile d'argan, du safran et des épices ! » Soudain, un bruit de pas les interrompit : « Aylan, vite, mon costume ! », aboya son maître. Jannah plongea aussitôt dans la malle et le garçon la referma brusquement après avoir saisi l'habit. « Tenez Monsieur, il se trouvait tout au fond ! », improvisa-t-il. L'homme irrité lui arracha les vêtements des mains et quitta furieusement les lieux. Aussitôt, Aylan fit sortir la jeune fille et l'emmena dans une cabine inoccupée du navire, un abri plus sûr et plus discret. Jannah le remercia et lui conta ses mésaventures. Touché par l'histoire de la jeune fille, qui avait sensiblement le même âge que sa sœur, il décida de lui prêter secours.

Durant la traversée, Aylan lui fut d'une grande aide : il préleva une part de ses repas pour la nourrir, lui fournit de l'eau et dès qu'il le pouvait, passait du temps auprès d'elle.

Bientôt, le Pont de Londres surgit de la brume qui tapissait la Tamise, Jannah tremblait : elle n'était pas habituée au climat froid et humide londonien. Le navire s'avança alors que le magnifique pont victorien à bascule s'ouvrait pour lui céder le passage. La jeune fille était surprise par les intonations subtiles de la langue anglaise qu'elle percevait dans le lointain. La masse de la forteresse de la Tour de Londres l'impressionna... tout était si différent de Casablanca. Enfin, ils accostèrent à leur ponton, Aylan la dissimula dans une caisse d'épices destinée à James Alexander.

Lorsque ce dernier réceptionna sa marchandise, il découvrit, médusé, sa bien-aimée qui exhalait des effluves de safran, comme au Maroc, les jours de printemps.

4^e B du collège français René-Cassin de Fianarantsoa à Madagascar

Nouvelles publications



COMMENT DIRE ? UTILISER LES FIGURES DE STYLE EN FONCTION DE VOS BESOINS

de Jean-Pierre Colignon

EdiSens, « En français dans le texte », deuxième édition, 2022, 256 pages, 16 €

Figures de style : quelle jolie formule, fluctuante comme un visage selon son humeur, élégante surtout, à l'instar des trouvailles fabriquées avec les seules vingt-six lettres de l'alphabet. Certes nous en pratiquons déjà quelques-unes à notre insu, comme M. Jourdain la prose, et ce savoir intuitif nous valait de bonnes notes de rédaction. Mais Jean-Pierre Colignon manifeste beaucoup d'exigence en s'adressant à tous ceux dont le désir est de s'exprimer en profondeur dans leurs textes et leurs conversations. Son ouvrage remarquablement pédagogique se compose d'une suite de leçons et devoirs corrigés dont les moments de détente (la récré !) sont la lecture des exemples offerts par nos grands auteurs et tant d'autres. Ainsi sommes-nous fermement invités à nous inspirer de Balzac, Victor Hugo, Flaubert, Voltaire, Georges Perec, mais aussi Brassens, Jean Ferrat, etc. Cela afin d'améliorer nos raisonnements, enrichir notre vocabulaire, dire peu pour suggérer beaucoup, donner de la vivacité à nos propos, faire rire et sourire (ce dernier objectif étant aléatoire). À la toute fin de ces « exercices », le professeur teste notre mémoire : définir avec simplicité le zeugme et l'adynaton, le kakemphaton et l'asyndète, l'auxèse, l'antanaclase, l'épanadiplose et l'homéotéleute. Hélas, tout le monde ne peut pas se mesurer à Raymond Queneau ! **Monika Romani**



LES GRANDES RENCONTRES. CENTON, de Véronique Berger-Grenier

Éditions Maïa, 2021, 176 pages, 18 €

C'est une œuvre originale. Un regret, l'auteur succombe aux féminisations ridicules : écrivaine, auteure... Un centon ? C'est ainsi qu'on appelait autrefois un ouvrage de poésie fait de vers empruntés à divers auteurs. Celui-ci n'est composé que de citations, de passages de livres que Véronique Berger-Grenier a lus avec gourmandise. Dans le sol tassé de textes souvent admirables qu'elle a dépouillés, elle a relevé des centaines de pépites qu'elle a réunies en onze chapitres. Ceux-ci ne portent pas de titre. Il est cependant facile de chapeauter le Ve d'un « De la tristesse et des larmes », le VIIe « De l'amour », un autre « Du bonheur », etc. Bref, toutes les situations de la vie sont représentées. Et si les 110 premières pages sont consacrées aux citations avec chacune le nom de son auteur, les autres classent l'infinie variété des écrivains fournisseurs dans l'ordre alphabétique avec leurs dates et des renseignements bibliographiques. Travail de compilation ? Peut-être, mais il rassemble une foule de petites joies pour l'esprit, une immense réserve pour des lycéens en quête d'ornements pour leurs devoirs de français. Certains pourraient peut-être même y rencontrer le plaisir de lire. **Jacques Dhaussy**

LES MOTS IMMIGRÉS, d'Erik Orsenna, de l'Académie française, et de Bernard Cerquiglini

Stock, 2022, 120 pages, 17,50 €, liseuse 12,99 €

Les mots sont des êtres sensibles, il leur arrive de se rebeller si on les humilie ; c'est ainsi que deux linguistes chevronnés, Erik Orsenna et Bernard Cerquiglini, ont imaginé une fable à la fois ludique et instructive, le mouvement de grève générale de tous les vocables « immigrés », ceux qui

ne font pas partie de la troupe de « nos ancêtres les Gaulois », au demeurant peu nombreux... Ce débrayage langagier ne se produit pas par hasard, mais le jour même du grand débat des finalistes à l'élection présidentielle, la candidate d'extrême droite ayant manifestement abusé à leur endroit de violence verbale. Par suite, non seulement les candidats à la plus haute fonction, mais aussi la totalité de la population, se trouvent contraints, à leur corps défendant, à un mutisme forcé. Cette ingénieuse mise en scène introduit la question fondamentale de la définition des langues : « *Ce sont de grosses bêtes très souples [...] aussi généreuses que dévoreuses. Elles n'arrêtent pas de prêter et d'emprunter* », rappellent les auteurs. À l'appui de leur thèse animalière, ceux-ci nous content la véritable odyssee de la naissance, maturation et transformation de notre lexique : un latin vigoureux, doublé d'un latin savant enseigné aux petits Gaulois de bonne famille, lesquels avaient dû admettre que leur idiome n'était pas un pur produit, car déjà mâtiné de celtique ! Passent la tribu des Francs, alliée des Wisigoths et des Burgondes, puis les Arabes, les Italiens, les Anglais, etc. En 1635, l'Académie française impose de l'ordre, mais ces grosses bêtes parlantes tellement vivantes sont d'un naturel indiscipliné... C'est pourquoi il convient parfois de les admonester : le *globish* va au coin avec un bonnet d'âne, coupable d'assassinat et de blanchiment ; tandis que les parlars régionaux, inventifs et poétiques, enchantent le vocabulaire, de même que la francophonie, « grosse bête » nourrie hors de l'Hexagone. **M. R.**



LE KJOKK. DICTIONNAIRE DES BIZARRERIES DE LA LANGUE FRANÇAISE, de Mickaël Schauli
AFNIL, 2021, 210 pages, 20 €

Ce dictionnaire contient près de 2 000 termes inusités, étranges ou intrigants. Son titre fait référence au *kjökkenmøding*, mot français d'origine danoise que le Larousse définit comme un « *amas de débris culinaires et ménagers (essentiellement formés de coquillages) des populations mésolithiques et néolithiques...* ».

Jeune Strasbourgeois (18 ans), Mickaël Schauli est étudiant en sciences de l'éducation. Voici plus d'un an, lors du confinement, il découvre l'existence de mots méconnus de la langue française. Il consacre son passe Culture à s'acheter des dictionnaires de tous âges, commence un répertoire et rédige les définitions. La liste s'allonge. Il lance une plate-forme en ligne où des gens peuvent proposer des mots et met en place une campagne participative en vue d'éditer un dictionnaire à partir de ses trouvailles. *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* et France 3 donnent un écho favorable à son livre. Du coup, le 22 janvier 2021, l'étudiant est convié à participer aux projets linguistiques de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France. **Pierre Gusdorf**



HISTOIRE DES NOMS DE FAMILLE FRANÇAIS. DE LEUR FORMATION À LEUR DISPARITION
de Xavier Deniau

L'Harmattan, « Nomino ergo sum », 2021, 255 pages, 27 €

Le langage en relation avec la reconnaissance de soi dans le miroir est à l'origine de la mise en place de l'identité chez l'être humain. Dans cet ouvrage est présentée une analyse très élaborée de la construction des noms de personnes. La référence, en diachronie, aux cultures qui ont servi de soubassement à la culture française, dont les cultures gauloise, gallo-romaine et germanique, y est également décrite. Cette étude est divisée en cinq parties. Le premier chapitre prend sa source de l'origine de la nomination chez le sujet social, ainsi que de différents paramètres liés à sa construction : désignation d'un lieu géographique, référence à un métier, à un événement ou autre. Dans la deuxième partie,



est montrée la construction du patrimoine onomastique français. Les noms de terroirs, référant indirectement à la toponymie, s'inscrivent dans la troisième partie. La quatrième partie présente la redistribution francophone du patrimoine des noms propres, que ce soit en Europe ou dans les territoires d'outre-mer. Dans la cinquième partie, l'auteur s'interroge sur l'évolution, voire la disparition, des noms de famille français. Ouvrage très riche et très intéressant! **Marcienne Martin**

Site internet à connaître et à faire connaître

PAR MOTS ET PAR VAUX (<http://www.parmotsetparvaux.fr/timbres/index.html>)

Bruno Dewaele est un ardent défenseur de la langue française. Son site est riche d'une quantité de rubriques, articles, dictées, jeux, textes à corriger... Il compte aujourd'hui 15 000 entrées et 50 000 liens. C'est une mine d'informations pour tous ceux qui se passionnent pour le français. On y retrouve les chroniques que publie Bruno Dewaele dans *La Voix du Nord* et *Lire Magazine littéraire*. Le champion des Dicos d'or y présente également des billets d'humour et d'humeur au fil desquels il prône régulièrement la rigueur de la langue et pourfend l'à-peu-près relevé trop souvent dans les médias. Il propose des critiques, des repères de grammaire et d'orthographe et met à l'honneur des dictionnaires, guides pratiques, romans et ouvrages divers, dont le point commun est l'amour du français. *Par mots et par vaux* est un outil de référence pour les amateurs de jeux de lettres, de jeux de mots et de jeux de l'esprit. **Pierre Gusdorf**

À signaler :

- **LA POLITESSE. AU FIL DES MOTS ET DE L'HISTOIRE**, de Jean Pruvost (Tallandier, 2022, 320 p., 20,90 €, liseuse 14,99 €).
- **100 FAUTES DE FRANÇAIS QUI NOUS AGACENT**, de Jean Pruvost (Le Figaro littéraire, 2022, 160 p., 9,90 €).
- **ÉCRIRE SANS FAUTE(S). DICTIONNAIRE MODERNE ET PRATIQUE DES DIFFICULTÉS DU FRANÇAIS**, de Jean-Pierre Colignon (CFPJ, 2022, 224 p., 28,50 €, à paraître en juin/juillet).
- **BÉVUES, BOURDES, CONTRESENS ET CIE, INVENTAIRE IMPITOYABLE, MAIS HUMORISTIQUE, DES FAUTES RÉCURRENTES COMMISES À L'ÉCRIT ET À L'ORAL.**, de Jean-Pierre Colignon (CFPJ, 2022, 160 p., 22,50 € à paraître en juin/juillet).

* * *

- **LES POURQUOI DU FRANÇAIS. 100 QUESTIONS (LÉGITIMES) QUE VOUS VOUS POSEZ SUR LA LANGUE FRANÇAISE**, de Julien Soulié (First Éditions, 2022, 254 p., 16,95 €, liseuse 11,99 €).
- **CORRECTRICE INCORRIGIBLE. DES BONBONS SUR LA LANGUE ET AUTRES CURIOSITÉS DU FRANÇAIS**, de Muriel Gilbert (Buchen-Chastel, 2022, 240 p., 18,90 €, édition numérique 14,99 €).
- **ALLÉLUIA! JE PARLE HÉBREU SANS LE SAVOIR, 150 MOTS FRANÇAIS ISSUS DE L'HÉBREU**, d'Henri Béhar (Éditions Non Lieu, 2021, 316 p., 18 €).
- **LES ANAGRAMMES**, de Pierre-Yves Testenoire (Que sais-je ?, 2021, 128 p., 9 €).
- **30 JOURS POUR JACTER COMME MÉZIGUE ! (RE)DÉCOUVRIR LES RICHESSES DE L'ARGOT EN S'AMUSANT !**, de Sylvain Vanderesse (Les Éditions de l'Opportun, 2022, 320 p., 14,90 €).

Aux éditions Christine Bonneton, « Au fil des mots » :

- **LES SAVEURS DU PARLER POPULAIRE. FLORILÈGE DE MOTS CROUSTILLANTS ET FESTIFS**, de Daniel Lacotte, 2022, 426 p., 17,90 €).
- **MAIS QUE FAIT CETTE GRENOUILLE TÊTUE COMME UNE MULE DANS LE BÉNITIER ? LES ANIMAUX DANS LES EXPRESSIONS FRANÇAISES**, d'Yves Stalloni, 2021, 200 p., 16,90 €).

Vie

de l'association

Sommaire

Assemblée générale	II
Les délégations en 2021	II
Nouvelles des délégations	V
« Joutes oratoires »	VI
Le Plumier d'or 2022	VII

Merci!	X
Trouvez l'auteur	X
Solution des mots croisés	X
À noter dans votre agenda	X
Échos	XI
Bulletin d'adhésion	XIV

Défense de la langue française

Siège social : 23, quai de Conti, 75006 Paris.

S'adresser exclusivement au secrétariat :

222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Tél. : 01 42 65 08 87.

Fondateur : Paul Camus (†), ingénieur ECP.

Vice-président honoraire : M. Antoine Blanc.

Administrateurs honoraires : Pr Pierre Arhan, MM. Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy, M^e Jean-Claude Amboise.

Président : M. Xavier Darcos, de l'Académie française.

Vice-présidents : MM. Christophe Faÿ et Jean Pruvost.

Trésorier : M. Franck Sudon.

Trésorière adjointe : M^{me} Corinne Mallarmé.

Secrétaire générale : M^{me} Guillemette Mouren-Verret.

Secrétaire général adjoint : M. Marceau Déchamps, vice-président d'honneur.

Administrateurs : MM. Ange Bizet, Jean-Pierre Colignon, Jacques Dhaussy, Marc Favre d'Échallens, Claude Gangloff, Pierre Gusdorf, Dominique Hoppe, Philippe Jullian-Gaufrès, Philippe Le Pape, Michel Mourlet, M^{me} Françoise de Oliveira, vice-présidente d'honneur, M. Alain Roblet, M^{me} Anne Rosnoblet, MM. Jean-Marc Schroeder, François Taillandier et M^{me} Marie Treps.

Avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Cercle Ambroise-Paré

Cercle Blaise-Pascal : présidente, M^{me} Paule Piednoir.

Cercle des enfants : présidente, M^{me} Françoise Etoa.

Cercle franco-allemand Goethe : président, M. Douglas Broomer.

Cercle François-Seydoux

Cercle des journalistes : président, M. Jean-Pierre Colignon.

Cercle Paul-Valéry : présidente, M^{me} Anne-Marie Lathière.

Assemblée générale

Le 2 avril, notre assemblée générale s'est tenue dans la salle Pierrotet de la mairie du Ve, aimablement mise à notre disposition par la maire **M^{me} Florence Berthout**.

Présenté par nos vice-présidents, **Christophe Faÿ** et **Jean Pruvost**, et la secrétaire générale, le rapport moral* a été adopté à l'unanimité. Des activités menées en 2021, il faut retenir, malgré les effets de la pandémie, le succès des concours, Plumier d'or et Plume d'or, les dictées, l'application de la loi, l'observatoire des médias, la Carpette anglaise, les émissions de radio ou de télévision, etc.

Le trésorier, **Franck Sudon**, a présenté le rapport financier*. Les comptes 2021 ont été approuvés à l'unanimité et l'excédent comptable de 1 142 € a été porté en bénéfices dans les comptes annuels 2021. Enfin, les comptes prévisionnels 2022 ont été approuvés à l'unanimité.

Les administrateurs sortants, **MM. Xavier Darcos**, de l'Académie française, chancelier de l'Institut, **Jean-Pierre Colignon**, **Marceau Déchamps**, **Christophe Faÿ**, **Philippe Jullian-Gaufrès** et **Jean Pruvost**, **M^{mes} Anne Rosnoblet** et **Marie Treps**, ont été réélus, et, nouveau candidat, **M. Pierre Gusdorf** a été élu à l'unanimité.

Parmi les nombreux participants étaient venus de province : **M^{mes} Odile Agnani**, **Valérie Favier**, **Claude Gangloff**, **Anne-Marie Laplante**, **Régine Lefèvre**, **Mireille Le Pape**, **Jacqueline Lutringer** et **Françoise Zamfirescu** ; **MM. Germain Agnani**, **Ange Bizet**, **Pierre Dérat**, **Claude Gangloff**, **Gérard Hepp**, **Philippe Jullian-Gaufrès**, **Philippe Le Pape**, **Matthieu Lutringer** et **Alain Roblet**.

Notre président, venu pour clore l'AG, était accompagné de **M^{me} Florence Berthout**. Ils ont, l'un et l'autre, prononcé quelques mots que nous reproduirons dans le prochain numéro. Notre président devait ensuite remettre un diplôme d'honneur aux adhérents fidèles à DLF depuis 1980, 1981 et 1982. Pour l'année 2020 : **MM. et M^{mes} Michel Bracciali** et **Jean-Yves Rondeau**, **MM. Philippe Ariotti**, **Jean-Marc Joussetin**, **Bernard Moullart de Torcy**, **Gérard Sauvage** et **Bernard Vinatier**. Pour l'année 2021 : **MM Christophe Faÿ**, **Claude Lafargue**, **M. et M^{me} Hervé Mouren** et **M. Jacques Rambaud**. Pour l'année 2022 : **M^{mes} Josette Opinel**, **Claude Serrat-Pats**, **Jutta Tagger** ; **M. et M^{me} Jean-François Guerch** ; **MM. Pierre Flatau**, **René Lescudier** et **Franck Pennington**. Tous, présents ou absents, furent longuement applaudis. **G. M.-V.**

* Le rapport moral, accompagné du tableau des sources du recrutement des 117 adhésions de l'année 2021, de toutes les actions menées par la délégation des Pays de Savoie pour l'application de la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, et le rapport financier seront adressés, par la poste ou par courriel, aux adhérents qui en feront la demande au secrétariat de DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Les délégations en 2021

Le dynamique **Achour Boufetta**, correspondant de la **représentation d'Algérie**, a créé deux groupes sur Facebook : « Pour la réouverture de l'Institut français de Tizi-Ouzou » (3 758 membres), et « Le français et moi », créé le 6 mai, pour aider à apprendre et à se perfectionner dans la langue française ». Ce groupe compte déjà 507 membres.

Le président de la **délégation de l'Allier**, **Frédéric Fossaert**, indique qu'après une période de pause due à la situation sanitaire en 2021, les manifestations de l'année 2022 se mettent en place avec notamment un prochain Salon du livre à Vichy.

En raison de la crise sanitaire, la délégation **de Bordeaux** n'a pas pu poursuivre ses activités habituelles. La présidente **Anne-Marie Flamant-Ciron** et le **docteur Jean-Michel Luéza** vont relancer la délégation en 2022.

M. Thierry Brayer, président de la **délégation des Bouches-du-Rhône**, a organisé des interventions dans les médiathèques afin de sensibiliser le public au « bien-écrire, bien-parler ». Des perles étaient régulièrement affichées sur le site languedemoliere.fr et des billets d'humeur rédigés sur le site www.dfl3.org. Mais **M. Brayer** a souhaité passer la main à une nouvelle équipe. Dans cette attente, l'association est mise en sommeil.

La présidente **Véronique Likforman** a suspendu les activités de la **délégation de Bruxelles-Europe**. Vous pouvez visiter son site internet via le site de DLF www.langue-française.org.

Lors de l'assemblée générale de la **délégation de Champagne-Ardenne**, le 6 février 2021, la **présidente Karin Ueltschi** n'a pas souhaité renouveler son mandat en raison de ses charges professionnelles. La délégation recherche un nouveau président ou présidente pour relancer la délégation qui a été mise en sommeil.

La **délégation de Charente-Maritime** a été obligée d'arrêter ses réunions amicales en raison des contraintes sanitaires. Le **président Christian Barbe** a recommencé ses réunions pour les défis d'orthographe depuis le mois d'octobre 2021, au Relais du Bois Saint-Georges à Saintes.

En 2021, la **délégation du Cher**, présidée par **Alain Roblet**, a conduit quatorze actions. Nous citerons les principales : organisation du Plumier d'argent, animation ludique lors de la venue de professeurs moldaves, communication avec les médias locaux, participation au Forum des associations, participation à plusieurs Salons du livre, plusieurs dictées pour le Téléthon, pique-nique annuel, diffusion de sa chronique « En français correct » sur les ondes de six radios. Un projet « Jeunes » est prévu avec Thomas Pesquet, Teddy Riner et Leïla Kaddour.

La **délégation de Franche-Comté** est présidée par **Claude Adgé**. À la suite de l'assemblée générale du 14 octobre, une conférence a été tenue par **Claude-Roland Marchand** sur « Le langage des animaux ».

Alain Sulmon, président de la **délégation du Gard**, nous informe que « 2021 aura été l'année de la reprise des activités, avec la participation à des Salons du livre ou à des manifestations culturelles (lesquelles avaient été pour la plupart supprimées à cause de la pandémie) et aussi le lancement de soirées littéraires que la délégation organise à Uzès chez un restaurateur nouvel adhérent. L'effet en a été immédiat puisque nous avons constaté une nouvelle hausse des adhésions ».

M. Carl Edouin assure la présidence de la **délégation de Haute-Normandie**. Les activités ont été suspendues en raison de la crise sanitaire.

Le président de la **délégation des Hautes-Pyrénées**, **André Jacob**, nous indique que le nombre des adhérents est resté stable, autour d'une quinzaine. La délégation a maintenu ses réunions mensuelles et a participé au Forum des associations à Vic-en-Bigorre. La dictée annuelle a recueilli une soixantaine de participants. Les lots ont été fournis par le conseil départemental et la Ville de Tarbes. L'assemblée générale a vu le renouvellement

du bureau avec l'arrivée de **M^{me} Françoise Omer** qui devient la nouvelle présidente (voir page suivante).

Robert Martin, correspondant de DLF au **Liban**, devient simple adhérent, car la situation socio-économique et politique est abyssale. La monnaie est galopante et il ne peut plus assurer sereinement le relais.

Sandrine Mage, présidente de la **délégation du Lot**, nous rappelle qu'en raison de la pandémie et des mesures sanitaires, l'association n'a pas pu participer à différentes manifestations qui ont été annulées. Le contact a été maintenu avec les adhérents, via le site et par courriel. La présidente a organisé une Journée du livre le dimanche 8 août en plein air et va éditer un livre de contes pour enfants.

Éliane Moras nous fait part des activités de la **délégation de Lyon** : *« Deux dictées, l'une au printemps, l'autre à l'automne et un concours sur la littérature française. Ces trois animations ont été menées par Françoise Michel et Daniel Joly. Pour la Journée des associations, le stand de DLF a été tenu par Éliane Moras. Lors de l'assemblée générale une nouvelle présidente, Françoise Michel, a été élue. La délégation tient à rendre hommage à Nicole Lemoine, l'ancienne présidente, décédée le 30 novembre 2021. »*

Le **président Marc Favre d'Échallens** nous signale : *« Les actions de la **délégation de Paris et Île-de-France** ont été mises en sommeil pendant les mois de confinement. Des actions de protestation contre la déferlante de l'anglo-américain et la dégradation de la qualité de la langue ont été poursuivies notamment par M. Claude Chapotot, membre très actif qui écrit régulièrement aux médias des lettres toujours courtoises et argumentées en soulignant les fautes de français, les incorrections et l'usage de l'anglais.*

Par ailleurs, lors de l'émission mensuelle de Michel Mourlet sur les ondes de Radio Courtoisie animée par Catherine Distinguin, les actions de DLF sont présentées aux auditeurs.

Pour 2022, le projet est de renouveler nos actions en faisant appel à de nouvelles bonnes volontés. »

Philippe Reynaud, président de la **délégation des Pays de Savoie**, poursuit avec les membres de la délégation une politique offensive pour faire respecter la loi Toubon. Tous les élus à la fois locaux (communauté de communes du « Grand Annecy », département) et nationaux (députés et sénateurs) sont régulièrement interpellés pour agir et faire respecter l'utilisation de la langue française dans les documents officiels (carte nationale d'identité) et lutter contre les slogans anglais lors de différentes manifestations.

La **délégation de Suisse** a été relancée par **Aurèle Challet**, président dynamique. En raison de la crise sanitaire, la délégation a lancé une campagne écrite de sensibilisation auprès des médias et des responsables politiques contre les anglicismes. Des autocollants « En français, s'il vous plaît ! DLF Suisse » ont été réalisés, car « pour être vu, il faut être lu ! ».

Par ailleurs, la délégation mène un ardent combat pour que l'écriture inclusive soit interdite en Suisse. Les premiers états généraux de la langue française en Helvétie devraient se tenir d'ici à la fin de l'année.

De nombreuses manifestations auxquelles la **délégation de Touraine** devait participer ont été annulées par les organisateurs. Ce fut le cas par exemple du « Festival des langues » en octobre. L'année 2022 doit permettre de relancer nos activités. Le **président Philippe**

Le Pape est sollicité pour de nombreuses conférences. Il a pu ainsi animer dernièrement une conférence à l'auditorium de la bibliothèque de Tours sur le thème des expressions idiomatiques.

Pour 2022, notons l'ouverture d'une délégation nouvelle. Notre ami Ange Bizet va créer une délégation dans l'Yonne. DLF l'assure de tout son soutien et de ses encouragements.

Un grand remerciement est adressé à tous les membres des délégations.

Philippe Le Pape

Nouvelles des délégations

CHARENTE-MARITIME

Le président Christian Barbe nous écrit :

« La dictée du 7 mai au Relais du Bois Saint-Georges a été suivie d'une collation. DLF en profite pour adresser ses très vifs remerciements à toute l'équipe du Relais pour la qualité de son accueil et sa grande disponibilité. »

CHER

Du président Alain Roblet :

« Les prochaines animations ponctuelles auront lieu les :

– dimanche 3 juillet au centre socioculturel Maël-Guichard à Aubigny-sur-Nère : participation au Salon du livre ;

– jeudi 14 juillet à Menetou-Salon : animation culturelle ludique "Testez votre français" avec un jeu pour les adultes et un jeu pour les juniors ;

– dimanche 28 août : pique-nique annuel avec animations ludiques autour de la langue française. Le site sera annoncé au cours de l'été ;

– dimanche 11 septembre, aux Rives d'Auron à Bourges : participation à la Fête des associations. Salons du livre et fête des associations permettent la présentation de DLF et la vente de notre livre En français correct. »

GARD

Du président Alain Sulmon :

« Les 24, 25 et 26 juin, nous participerons, à Alès, à une manifestation « Passeurs de livres », prélude à la candidature d'Alès comme capitale de la culture 2024. Le 8 juillet, je ferai une intervention, à Anduze, pour de jeunes étrangers apprenant le français, et le 9 juillet, à Vézénobres, une conférence pour tout public. Le 11 septembre, nous serons au Salon du livre de Junas, où je ferai aussi partie du jury d'un concours d'écriture. »

HAUTES-PYRÉNÉES

Nous tenons à remercier de tout cœur M. André Jacob qui a présidé la délégation pendant neuf ans ; et nous adressons nos vifs remerciements à M^{mes} Françoise Omer et Jacqueline Cathala, respectivement présidente et vice-présidente, d'avoir accepté de reprendre le flambeau. M^{me} Cathala nous écrit :

« Après les impondérables de la covid 19, notre association a vécu un peu au ralenti depuis fin 2019, et nous nous efforçons de réveiller notre activité, et de grossir nos rangs...

Nous prévoyons la "dictée" pour l'automne, et

durant les mois à venir, des contacts sont en gestation, pour mettre en place différents projets. »

LOT

De la présidente **Sandrine Mage** :

« Nos réunions mensuelles restent régulières et les idées fleurissent. Tout d'abord avec l'élaboration de la 3^e Lettre. La trame, élaborée lors de nos réunions, est constituée sur le principe des deux premières, avec des jeux grammaticaux, des textes ou poèmes inédits écrits par nos adhérents, des articles et des découvertes de livres avec leurs auteurs... »

Le dimanche 17 juillet sera organisée une journée créative sur le site de la Source Salmière (Miers-Alvignac) ; DLF Lot sera entourée de l'association Racines où toutes les sections (Archéologie,

Balades et découvertes, Histoire locale, Littérature et langue françaises, Occitan, Œnologie) proposeront une découverte de leurs activités. DLF Lot proposera un jeu de piste et un atelier d'écriture... »

LYON

Éliane Moras tiendra le stand de DLF, lors de la Journée des associations d'Écully, le samedi 3 ou le samedi 10 septembre.

Une dictée est prévue en septembre, au centre culturel d'Écully.

PAYS DE SAVOIE

Le secrétaire **Lucien Berthet** nous écrit :
« Notre programme pour le 3^e trimestre sera la prolongation et le suivi des actions résumées

(Suite p. IX.)

« Joutes oratoires »

Le jeudi 31 mars, des élèves de terminales et de classes préparatoires en provenance de quatre lycées militaires (Aix-en-Provence, Autun, Saint-Cyr-l'École et le Prytanée national militaire de La Flèche) ont participé à une joute oratoire dans le cadre prestigieux de

l'Hôtel du grand commandement à Tours. Chaque candidat avait un sujet libre et un sujet imposé à partir de la citation de Romain Gary : *« L'humour est l'arme blanche des hommes désarmés. »*

Le président de la délégation tourangelles de DLF, **Philippe Le Pape**, avait été invité à participer au

jury à la demande du **général Philippe Baldi**, commandant la formation de l'armée de terre. Notre association a remis aux lauréats un abonnement à notre revue et une biographie d'Honoré de Balzac.



Le Plumier d'or 2022

I. Transcrivez ce message en français correct :

Se les kdo ke g envoyé ton plus ?
_____ sur 2

II. Écrivez le bon mot au bon endroit, en l'utilisant une seule fois :

1. Remplir ou renseigner ?

L'élève doit le formulaire.

Le proviseur doit les parents sur les heures de sortie.

2. Accueillera ou recevra ?

Le collège les livres des nouveaux programmes demain.

Le principal les professeurs la veille de la rentrée scolaire.

3. Amène ou apporte ?

Jacques les documents nécessaires à ses recherches.

Isabelle sa fille chez le dentiste.

4. Chez ou à ?

Hugo ira le coiffeur se faire couper les cheveux.

Léa ira l'épicerie du coin faire ses courses.

5. Sur ou dans ?

Nous cherchons un appartement Paris.

Les astronautes vont la Lune.

6. Se rappellent ou se souviennent ?

Les enfants se leurs vacances.

Les parents se des prouesses de leurs enfants.

7. Réveille ou éveille ?

La maîtresse ses élèves aux plaisirs de la lecture.

La maman son enfant tous les matins à sept heures.

8. Saurez ou serez ?

Dans quel état-vous après le concours ?

.....-vous qui gagnera le prix ?

_____ sur 8

III. Complétez ce texte avec les pronoms relatifs « que » ou « dont » :

Les dates historiques je vais évoquer sont familières à beaucoup d'entre vous, je ne connais ni l'âge ni la compétence. Prenons pour exemples :

– 1515, tout le monde se souvient et chacun cite volontiers, et peu sont capables d'expliquer l'importance.

– 1789, l'évocation seule fait penser à la Bastille on se rappelle la réputation, et chacun associe à la Révolution.

– 1815, chacun se rappelle plus difficilement, parce que c'est la défaite de Napoléon, les Anglais se plaisent à célébrer.

_____ sur 10

IV. Qui, qu'il ou qu'y ? Écrivez la bonne solution dans les phrases suivantes :

1. Le bouquet de fleurs a apporté est fané : c'est mon ami l'a reçu ce matin.
2. Je sais est parti tôt, il est allé au Salon de l'agriculture : fera-t-il?
3. sont les personnes l'accompagneront?
4. aurait dit y aurait autant de monde !
5. rencontrera-t-il dans cette exposition a tant attendue ?

___ sur 10

V. Mettez les verbes entre parenthèses au passé simple :

Quand je t'en (parler), tu (me donner) ton accord ; nous (avoir) une longue conversation où les autres participants (conclure) de la même façon que toi. Puis, je (partir)

___ sur 10

VI. Dans le tableau ci-dessous, conjuguez les verbes aux temps et à la personne demandés :

		1 ^{re} personne du pluriel	2 ^e personne du pluriel
		PAYER	DESCENDRE
INDICATIF	présent		
	imparfait		
	futur		
CONDITIONNEL	présent		
IMPÉRATIF	présent		

___ sur 10

VII. Répondez aux questions suivantes :

1. Quel égyptologue déchiffra les hiéroglyphes?
2. Comment s'appelait l'épouse d'Ulysse?
3. Quel animal appelait-on au Moyen Âge « le goupil »?
4. Dans quelle langue écrivait Dante?
5. Quel auteur français du XVII^e siècle a écrit *Le Cid*?
6. Quel peintre a pris pour modèles des Bretonnes, puis des Tahitiennes?
7. Quelle est la capitale des États-Unis d'Amérique?
8. La musique de l' « Ode à la joie », l'hymne de l'Union européenne, fut composée par :
9. Citez deux monarchies faisant partie de l'Union européenne :
10. Dans quelle ville auront lieu les prochains Jeux olympiques d'été de 2024?

___ sur 10

VIII. Après avoir lu ces deux premières strophes du poème « Les Matelots », de Théophile Gautier (1811-1872), répondez aux questions :

Les Matelots

Sur l'eau bleue et profonde
Nous allons voyageant,
Environnant le monde
D'un sillage d'argent,
5 Des îles de la Sonde,
De l'Inde au ciel brûlé,
Jusqu'au pôle gelé...

Les petites étoiles
Montrent de leur doigt d'or
10 De quel côté les voiles
Doivent prendre l'essor ;
Sur nos ailes de toiles,
Comme de blancs oiseaux,
Nous effleurons les eaux.

Questions :

1. Quels mots riment avec « profonde » (vers 1) ?
 2. Que représente « l'eau bleue et profonde » (vers 1) ?
 3. Qui voyage ?
 4. Quel est le sens du verbe « environner » (vers 3) ? Rayez la mention inutile :
protéger - valoriser - entourer
 5. Donnez un nom masculin de la même famille que « sillage » :
 6. Relevez dans la première strophe deux participes passés employés comme adjectifs :
.....
 7. Quel est le mode de propulsion du bateau ?
 8. Quels sont les deux mots du texte qui indiquent que les étoiles sont personnifiées ?
.....
 9. Expliquez à quoi servent les étoiles pour les marins :
 10. Relevez une comparaison dans le poème :
- ___ sur 10

IX. Expression écrite : « À quoi ça sert, la poésie ? », demande un élève. Répondez-lui.
20 lignes environ.

___ sur 30

(Suite de la p. VI.)

dans notre précédent envoi (DLF n° 283).

Il s'y rajoute notre participation au Forum des associations de Challes-les-Eaux, le 4 septembre.

Notre prochaine assemblée générale est prévue en septembre ou octobre. »

TOURAINES

Le président Philippe Le Pape nous écrit :

« La délégation participera à “La plume et l'épée”,

salon organisé par l'armée de terre dans le cadre des Journées du patrimoine les 17 et 18 septembre. »

YONNE

Le président Ange Bizet nous annonce : « La mise en place de la délégation, sa constitution en association, et l'organisation d'une assemblée générale en septembre. »

Merci !

Nombre de nos amis répondent généreusement à notre appel aux dons. Citons Jean-François Blanchet d'Huismes, Freddy Chalard, Serge Delannoy, Jacques Dhaussy, Chantal Desbordes, M. et M^{me} Martial Fabre, Marie-Catherine d'Haussen, M. et M^{me} Robert Larue, Raoul Motte-Moitroux, Maurice Nocq, Jean-Luc Ouallet, Guy Penchenat, Anne Rosnoblet, M. et M^{me} Alain Rousseau, Maurice Véret, Philippe Wlodyka.

Que tous soient ici chaleureusement remerciés.

Trouvez l'auteur (p. 32)

Il s'agit de Diderot : extrait de sa *Lettre sur les sourds et muets à l'usage de ceux qui entendent et qui parlent* » (1751). Ce texte nous a été transmis par Marceau Déchamps.

Solution des mots croisés (p. 33)

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	E	M	M	A	N	U	E	L		V
2	R	A	I	N	E	T	T	E		A
3	I	R		N	S		E		C	L
4	C	I	N	E				S	U	E
5		N	A		R	A	S	O	I	R
6	R	E	S	E	A	U		U	R	I
7	U		S	T			C	R	E	E
8		J	E	A	N	L	U	C		
9	L	E	S	I	N	A		I	T	E
10	O	U		N	I	C	O	L	A	S

À noter dans votre agenda :

Déjeuner d'automne : jeudi 6 octobre 2022. Notre invitée d'honneur sera Hélène Tirole, pour son ouvrage sur les bouquinistes, des bords de Seine au Saint-Laurent.

Échos

NOS ADHÉRENTS PUBLIENT

– *France 1918-1940-1945. Décadence d'un régime, effondrement et résistances* (Éditions Jourdan, 2022, 650 p., 23,90 €), le 8^e livre de **Claude Faisandier**, fourmille de détails sur un grand nombre de personnalités. 1940-1945 et les années qui y ont conduit sont des thèmes sur lesquels chacun réagit selon ses idées, ses connaissances, son passé...

– Aux éditions Glyphe qu'il dirige, **Éric Martini** vient de publier *Un diamant dans une boîte à chaussures*, de **Sophie Selliez** (250 p., 15 €), superbe comédie sur les relations mère-fille et la quête de soi, et *Mes amis*, premier roman d'Emmanuel Bove, dans la collection « Classiques oubliés » (208 p., 10 €).

– Nous retrouvons plusieurs de nos amis dans la revue *Livr'arbitres* (mars) : **Bernard Leconte** y présente un ouvrage, **Catherine Distinguin** contribue au dossier sur les « Écrivains de Nouvelle Aquitaine » et s'entretient avec **Alfred Eibel**, et les grands spécialistes de cinéma que sont **Michel Mourlet** et **Philippe d'Hugues** sont interrogés, le premier pour son livre *Dans le fauteuil du quatrième rang*

(voir *DLF* n° 283, p. IX), le second pour *Ma vie et le cinéma. Mémoires intempestifs*, T I – 1931-1981, préfacé par **Frédéric Vitoux**, de l'Académie française, et T II – 1981-2021 (Via Romana, 2021, respectivement 478 p. et 472 p., 24 € chacun).

– *Le Vendroy*, roman de **Louise de Tréfalco**, nous entraîne dans la vie passionnante d'un professeur d'histoire, membre de DLF, adversaire du mensonge historique comme des anglicismes et, surtout, de l'incohérence (Éditions du Lys bleu, 2022, 900 p., 27 €).

– Le nouveau roman de **Lise Gauvin**, *Et toi, comment vas-tu ?* – portrait de plusieurs générations de femmes – est paru au Canada en septembre 2021 aux éditions Léméac et vient de paraître en France aux éditions Des femmes-Antoinette Fouque (160 p., 14 €).

– « La domination américaine a ses limites », tel est le titre du long article de **Jean-Charles Forestier** publié par *Ouest-France* (17 janvier). Il y dénonce notamment l'utilisation du terme *pouces* au lieu de *centimètres* pour la taille des écrans.

– L'Alliance Champlain vient de publier le nouvel ouvrage de **Daniel Miroux**, *Regards multiples sur la vie quotidienne des Atsaaï, les Kanaks originaires d'Ouvéa, vivant en milieu urbain en Nouvelle-Calédonie* (en vente auprès de l'association et à la librairie Calédolivres).

– À l'occasion de la Semaine de la langue française, **Alain Ripaux**, président de Francophonie Force Oblige, a lancé un « Appel à tous les francophones » sur son site, sur YouTube et sur Frontenac-Amériques.

– **Marie Treps** a participé à l'ouvrage collectif international *Colonisations. Notre histoire*, mis en chantier par les éditions du Seuil, avec **Patrick Boucheron** et **Séverine Nikel**. Son article s'intitule « *Bougnoul* ou l'avalissement d'un terme ethnique ».

– **Me Jean-Claude Amboise** a rédigé le chapitre sur le régime juridique de l'utilisation de la langue française dans l'enseignement supérieur pour *La Gouvernance linguistique des universités et établissements d'enseignement supérieur* (p. 145 à 162). Cet ouvrage, publié par Les Éditions de l'École polytechnique, est

coordonné par **Jean-Claude Beacco**, **Olivier Bertrand**, **José Carlos Herreras** et (notre ami) **Christian Tremblay**.

AUTRES PUBLICATIONS

– La *Lettre d'information* de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (15 avril) dresse le bilan très positif de la Semaine de la langue française et de la Francophonie et signale, entre autres, le *Vocabulaire de l'éducation et de la recherche 2022* et l'appel à projets régional « Action culturelle et langue française 2022 ».

– Le docteur **Jean-Michel Verret** nous signale le très bel ouvrage de **Pascal Guéret**, préfacé par **Erik Orsenna**, de l'Académie française : *Portraits du cœur. Du symbole à l'intime* (Le Passage, 2022, 124 p., 30 €).

MÉDIAS

– **Jean-Claude Thumerelle** nous fait parvenir un article de *Nord Éclair*, édition de Mouscron (16 février), article bourré d'anglicismes (*job dating, corners, staff...*) signé par **Chloé Wyremblewski**, et il regrette : « *En France comme en Suisse il existe des associations qui se mobilisent pour enrayer ce recours incessant à l'anglais, rien de tel ici.* »

– **Jean-Charles Forestier** nous fait remarquer que *Ouest-France* fait des efforts en

faveur de notre langue et nous adresse le bel éditorial que l'écrivain et journaliste **Jean-Michel Djian** a intitulé « Une langue française aux abois » (16 février).

– *La Croix* (10 mars) : « Quelle place la lecture occupe-t-elle dans nos vies ? » Après la proposition d'**Emmanuel Macron** de faire de la lecture « *une grande cause nationale* », c'était « *l'occasion de se rappeler pourquoi on lit, et pourquoi on aime lire* ». **Sabine Audrerie** a recueilli quelques témoignages.

– *24 heures*, quotidien suisse (24 mars) : l'article de **Marie Nicollier** « La "lourdeur" de l'écriture inclusive irrite des élus » a irrité **Aurèle Challet**, président de DLF-Suisse, qui lui a envoyé la nouvelle directive de la Chancellerie fédérale (voir ci-contre) et un exemplaire du numéro 283 de *DLF*, « *éléments nécessaires à la bonne information de [ses] lecteurs* ».

– *Le Figaro.fr* (30 mars) : **Stéphane Kovacs** souligne que, dans le couloir menant à l'hémicycle de la mairie de Paris, la plaque commémorative en hommage aux présidents du Conseil de Paris et aux conseillers ayant effectué plus de vingt-cinq ans de mandat a été regravée en écriture inclusive. Ce charabia imprononçable a ulcéré les amoureux de notre

langue et a été dénoncé par l'AFRAV (Association franco-phonie avenir), qui porte l'affaire en justice.

– *L'Express.fr* (15 mars). Dans sa chronique hebdomadaire, « Sur le bout des langues », **Michel Feltin-Palas** se demande : « Pourquoi la télé française aime-t-elle autant l'anglais ? » mais il rappelle qu'« *en 1994, le Conseil constitutionnel a [...] estimé que la loi Toubon était [...] contraire à "la liberté de pensée et d'expression". [...] Et dans un entretien accordé à L'Express, à l'occasion des 25 ans de sa loi, l'ancien ministre de la Culture y évoquait clairement la "pression des milieux publicitaires"* ».

– *Lire magazine littéraire* (mars) : **Baptiste Liger**, sous le titre « Apprendre le français, c'était pour moi une vraie passion », consacre le « Grand entretien » à **Akira Mizubayashi** et à son nouveau roman *Reine de cœur* (Gallimard, « Blanche », 242 p., 19 €).

– *Le Figaro* (21 avril) : **Alice Develey**, sous le titre « L'argot est un sain patrimoine », recueille les propos de **Jean Pruvost** parlant de son livre *La Politesse. Au fil des mots et de l'histoire* (voir p. 66).

– *Le Figaro* (27 avril), **Laurent Pernot**, membre de l'Institut de France, et notre invité le 2 avril au déjeuner du Sénat

(voir p. 2 et 59), a répondu aux questions de **Marie-Laetitia Bonavita** à propos de son dernier ouvrage, *La Fièvre des urnes, 2 500 ans de passions électorales*.

– **France Inter** (5 mai), le sujet de l'émission « Grand bien vous fasse » était « Les bienfaits de la politesse ». Parmi les quatre invités d'**Ali Rebeihi** se trouvait **Jean Pruvost**, bien entendu !

– **France Inter** (5 mai), à « L'instant M », **Eva Roque** recevait **Muriel Gilbert**, correctrice au journal *Le Monde*, pour « déchiffrer les excentricités de notre langue française », à l'occasion de la publication de *Correctrice incorrigible*, son quatrième recueil de chroniques (voir p. 66).

– **Le Point** (5 mai), sous le titre « Langue française : au secours, la “ruralité” a remplacé la campagne ! », **Violaine de Montclos** critique le néo-français et autres périphrases absurdes qui envahissent le discours des médias et des entreprises.

ON NOUS CITE

– La *Revue des deux mondes* (mars), dans la chronique « Les revues en revue [...] coups de cœur de la rédaction, **Robert Kopp** présente DLF et la revue qui « mènent un combat devenu plus nécessaire que jamais, alors que les atteintes à notre langue sont

portées par des idéologues [...] d'un fanatisme rarement observé. Ainsi, Défense de la langue française s'oppose fermement à l'écriture inclusive... »

– **Le Jura libre** (25 février) a publié la lettre ouverte adressée quelques jours plus tôt « au Gouvernement jurassien par l'association “Défense de la langue française”, section de Suisse, présidée par **Aurèle Challet**. à propos de l'emploi de l'écriture inclusive dans les documents officiels. Le journaliste ajoute un commentaire qui commence ainsi : « À l'instar de l'association “Défense de la langue française”, nous estimons que cette façon d'écrire est inacceptable. »

– **L'Écrivain combattant** (mars) reproduit la couverture du numéro 281 de *DLF* et **Jacques Dhaussy**, qui signe l'article « Des prix, des mots encore, des mots toujours », cite la rubrique « Vocabuliste » et précise : « Chaque trimestre, Défense de la langue française réveille quelques termes endormis. »

– **Toploc**, site consacré aux locations de vacances, décrit notre association et incite à la soutenir !

ACTIONS DE NOS ADHÉRENTS

– Pour une chaîne de **Canal+** destinée à la jeunesse, **Marie Treps** a écrit une série de vingt épisodes, « Nos mots nomades », qui est diffusée depuis le mois de février. D'où

l'interview de **Philippe Vandel** sur **Europe 1**, le 28 février, dans l'émission « Culture médias ».

– **Philippe Reynaud**, président de la délégation des Pays de Savoie, nous signale que le conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes a voté une charte des valeurs de la France et de la laïcité, et que, parmi les vingt-deux mesures du texte, figure la promotion de la langue française, « en évitant le recours aux anglicismes ou à l'écriture inclusive ».

– À ce sujet, **Aurèle Challet** nous signale la directive, adoptée le 1^{er} novembre 2021 par la Chancellerie fédérale suisse, concernant les pratiques d'écriture alternatives (astérisque, point médian, trait d'union, doublets, abrégés, etc.) pour l'Administration. Elle précise que ces pratiques « gênent la lecture et la compréhension ».

– **La 12^e dictée de Versailles** a eu lieu le 11 juin. Comme chaque année, **Pascal Mignerey** a établi et commenté le texte. Les dix premiers lauréats ont reçu, entre autres, un abonnement d'un an à *DLF*.

– **Jean-Pierre Colignon** nous annonce sa « dictée à la plage », le 28 juillet, à Leucate, et, le 22 septembre, sa dictée pour le Salon du livre du Croisic, « Plumes d'équinoxe ». **Corinne Mallarmé**

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

À envoyer à Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Tél. : 01 42 65 08 87
Courriel : dlf.contact@orange.fr

Site : www.langue-francaise.org

L'adhésion et le règlement peuvent être faits à partir
du site de l'association.

Je soussigné(e) (prénom et nom) :

Adresse où envoyer la revue :

.....
déclare adhérer à compter de ce jour à Défense de la langue française.

À le Signature :

RENSEIGNEMENTS

Année de naissance : Téléphone :

Votre profession actuelle ou ancienne : Courriel :

..... Vous avez connu Défense de la langue

Services que vous pourriez rendre à française par :

l'Association :

TARIF ANNUEL (en euros)

FRANCE

HORS DE FRANCE

Bienfaiteur et mécène

à partir de 100*

à partir de 100

Cotisation et abonnement

46*

49

Cotisation couple avec abonnement

49*

52

Cotisation sans abonnement

27*

27

Abonnement seul

38

44

Jeune (cotisation et abonnement) (moins de 26 ans)

10

15

Abonnement groupé

(une cotisation, trois exemplaires de chaque revue)

75

80

* Envoi d'une attestation fiscale réservé aux adhérents de France (néanmoins à ceux de l'étranger sur demande).

Comité d'honneur de Défense de la langue française

De l'Académie française

M^{me} Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel,
MM. Gabriel de Broglie, Amin Maalouf, Erik Orsenna,
Jean-Marie Rouart, Jean-Christophe Rufin, Michel Zink.

De l'Académie des inscriptions et belles-lettres

MM. Laurent Pernot et Michel Zink, secrétaire perpétuel.

De l'Académie des sciences

M. Laurent Lafforgue, médaillé Fields.

De l'Académie des sciences morales et politiques

MM. Gabriel de Broglie, Jean-Robert Pitte.

De l'Académie nationale de pharmacie

M. le professeur François Rousselet. MM. Élie Bzoura, Bernard Paul-Métadier.

De l'Académie nationale de chirurgie dentaire

MM. les professeurs Charles Berenholc, Simon Berenholc,
Yves Commissionat, Georges Le Breton, Roland Peret, Louis Verchère.

Autres personnalités

M^{me} Laura Alcoba, professeur d'université et femme de lettres ;
MM. Olivier Barrot, journaliste et écrivain ; Philippe Bouvard, journaliste et écrivain ; Bernard Cerquiglini, linguiste, ancien recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie ; Bruno Delmas, président honoraire de l'Académie des sciences d'outre-mer ; M^{me} Jacky Deromedi, ancien sénateur ; MM. Benoît Duteurtre, musicologue et écrivain ; André Ferrand, ancien sénateur ; Franck Ferrand, journaliste et écrivain ; Louis Forestier, professeur émérite à la Sorbonne ; Jacques Le Cornec, ancien préfet ; Jacques Legendre, ancien sénateur.

Membres d'honneur étrangers

Son Exc. Abdou Diouf, ancien secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie ; M. Giovanni Dotoli, universitaire et écrivain ; M^{me} Lise Gauvin, universitaire et écrivaine ; MM. Radhi Jazi, correspondant de l'Académie nationale de pharmacie ; Abdelaziz Kacem, écrivain ; Akira Mizubayashi, universitaire et écrivain ; Hippolyte Wouters, avocat au barreau de Bruxelles et écrivain, Heinz Wismann, philosophe et philologue.

Délégations

Algérie :

M. Achour Boufetta,
correspondant.

Allier :

M. Frédéric Fossaert,
président ;
M^{me} Adrienne Dauprat,
secrétaire.

Bordeaux :

M^{me} Anne-Marie Flamant-
Ciron, présidente.

Bouches-du-Rhône :

M. Thierry Brayer,
président.

Bruxelles-Europe :

M^{me} Véronique Likforman,
présidente.

Charente-Maritime :

M. Christian Barbe,
président ;
M. Claude Gangloff,
vice-président.

Cher :

M. Alain Roblet, président ;
M. Claude Langlois,
vice-président ;
M. Jean-Pierre Rouard,
vice-président.

Franche-Comté :

M^{me} Claude Adgé, présidente ;
M^{me} Nicole Eymine,
secrétaire.

Gard :

M. Alain Sulmon, président.

Haute-Normandie :

M. Carl Edouin,
président.

Hautes-Pyrénées :

M^{me} Françoise Omer,
présidente ;
M^{me} Jacqueline Cathala,
vice-présidente.

Lot :

M^{me} Sandrine Mage,
présidente ;
M. Gilles Fau, secrétaire.

Lyon :

M^{me} Françoise Michel,
présidente ;
M^{me} Yvonne Excoffon,
vice-présidente.

Nord-Pas-de-Calais :

M. Saïd Serbouti,
président.

Paris et Île-de-France :

M. Marc Favre d'Échallens,
président.

Pays de Savoie :

M. Philippe Reynaud,
président.

Suisse :

M. Aurèle Challet,
président.

Touraine :

M. Philippe Le Pape,
président.

Yonne :

M. Ange Bizet, président.

Dessins : Jean Brua.

Illustration de la couverture : Anne Broomer, d'après *Le Voyageur contemplant une mer de nuages*, de Caspar David Friedrich, 1774-1840 (Kunsthalle de Hambourg).

Citation de la couverture : interview publiée dans *La Croix* (12 avril 2021).

Comité de rédaction et correcteurs : Évelyne Abarbanell Stransky, Nicole Gendry, Bénédicte Katlama, Anne-Marie Lathière, Elisabeth de Lesparde, Véronique Likforman, Corinne Mallarmé, Françoise de Oliveira et Monika Romani ; Jean-Pierre Colignon, Douglas Broomer, André Choplin, Pierre Dérat, Claude Dufay, Jacques Groleau, Pierre Gusdorf, Pierre Logié et Joseph de Miribel.

Objectifs

de Défense de la langue française

Maintenir la qualité de notre langue, tout en ayant le souci de son évolution : tel est le premier objectif de Défense de la langue française. Créée en 1958, cette association (loi de 1901) réunit près de 3 000 membres, en France et hors de France. Indépendante de tout courant de pensée religieux, philosophique ou politique, elle fonctionne essentiellement grâce aux cotisations de ses membres. Cela lui permet d'avoir des liens constructifs avec les organismes publics concernés par la langue française, en particulier l'Académie française, et avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les activités les plus connues de Défense de la langue française sont la publication de sa revue et ses concours de langue française : Le Plumier d'or, destiné aux élèves de 4^e des collèges, organisé avec le soutien de la Marine nationale et du Sénat, et La Plume d'or, pour les étudiants des Alliances françaises dans le monde entier, avec le soutien du Sénat.

Les membres sont invités à participer :

- au travail des cercles spécialisés (domaines scientifique et technique, médecine, presse, sports et loisirs, Europe et monde) ;
- à l'observatoire de la langue et à l'application de la loi du 4 août 1994 ;
- aux déjeuners avec un conférencier de prestige ;
- aux réunions de contact et de travail dans diverses villes.

Le tarif normal des cotisations (adhésion et abonnement) est de **46 €** par an. Un bulletin d'adhésion est inséré **page XIV** de ce numéro, avec les **tarifs particuliers**.

